



**HAL**  
open science

## Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral

Guy Michelat, Michel Simon

► **To cite this version:**

Guy Michelat, Michel Simon. Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral. *Revue française de sociologie*, 1985, 26 (1), pp.32-69. 10.2307/3321803. hal-01026481

**HAL Id: hal-01026481**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01026481>**

Submitted on 21 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral

In: Revue française de sociologie. 1985, 26-1. pp. 32-69.

---

Citer ce document / Cite this document :

Michelat Guy, Simon Michel. Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral. In: Revue française de sociologie. 1985, 26-1. pp. 32-69.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\\_0035-2969\\_1985\\_num\\_26\\_1\\_3923](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1985_num_26_1_3923)

---

## Resumen

Guy Michelat y Michel Simon : Determinaciones socioeconómicas, organizaciones simbólicas y comportamiento electoral.

Basándose en datos colectados en 1966, se había podido enseñar que varía el voto muy fuertemente según el nivel de pertenencia al grupo católico por una parte, a la clase obrera por otra parte y el grado de interiorización de las organizaciones simbólicas correspondientes. Fue lo mismo en 1978. Se había notado igualmente, en una base cualitativa, la importancia del patrimonio y de las consideraciones afectivas de las cuales depende el voto en el núcleo central de significados característicos de los católicos declarados. Con los datos cuantitativos recientes se enseña que la cantidad de esfuerzos reconocidos para la conservación o la constitución de un patrimonio va aumentando en efecto muy significativamente cuando se eleva el nivel de integración religiosa; depende igualmente del grado de pertenencia a las clases independientes (correlación positiva) y obrera (correlación negativa). En cuanto al voto, varía francamente más según el grado de pertenencia a los grupos católico y obrero (o independiente) que según el de las variables más indicadoras de las disponibilidades económicas de los individuos que son el patrimonio y la renta. Se mide así los límites de interpretaciones fundadas en un modelo unívoco del individuo racional. La orientación hacia la posesión de un patrimonio, tanto como el significado político ideológico de esta, una vez lograda, resulta fuertemente dependientes de los sistemas de valores y más generalmente del equipo simbólico formados durante la socialización en medio (catolicismo, clase obrera, clases independientes) caracterizados por subculturas específicas.

## Zusammenfassung

Guy Michelat, Michel Simon : Sozioökonomische Bestimmungen, symbolische Organisation und Wahlverhalten.

Anhand der 1966 zusammengetragenen Daten konnte nachgewiesen werden, dass die Wahlstimme sehr stark in Abhängigkeit von der Zugehörigkeit zur katholischen Gruppe einerseits, der Arbeiterklasse andererseits und dem Interiorisierungsgrad der entsprechenden symbolischen Organisation abhängig war. Das Gleiche lag 1978 vor. Auf einer qualitativen Grundlage wurde ebenfalls die Bedeutung des Besitztums aufgezeigt und der affektiven Beziehungen zu ihm, im für die deklarierten Katholiken charakteristischen Signifikantenkern. Anhand von kürzlichen quantitativen Daten wird nachgewiesen, dass die Menge der Bemühungen zu Erhaltung oder Schaffung eines Besitztums tatsächlich bedeutend ansteigt wenn das Niveau der religiösen Integration sich hebt. Diese Bemühungen hängen ebenfalls vom Zugehörigkeitsgrad zur unabhängigen Klasse (positive Korrelation) und Arbeiterklasse (negative Korrelation) ab. Die Wahlstimme selbst ändert sich besonders stark unter dem Einfluss des Zugehörigkeitsgrads zu Katholischen oder Arbeitergruppen (oder unabhängigen Gruppen), und weniger aufgrund von Besitztum und Einkommen. Daran kann man die Interpretationsgrenzen messen, die auf einem einzigen Modell des rationalen Individuums begründet sind. Die Orientierung nach Besitztum wie die politisch-ideologische Bedeutung dieses einmal erworbenen Besitztums sind stark abhängig von den Wertsystemen und allgemein von der symbolischen Ausrüstung, die im Laufe der Sozialisation in von spezifischen Subkulturen gekennzeichneten Milieus (Katholizismus, Arbeiterklasse, unabhängige Klassen) gebildet werden.

## Abstract

Guy Michelat and Michel Simon : Socio-economic determination, symbolic organisation and electoral behaviour.

On the basis of data collected in 1966 the authors were able to show that vote varies very strongly in terms of the level of affiliation in the Roman Catholic population group, on the one hand, and, on the other, in terms of affiliation to the working class and of interiorisation of their symbolic organisations. These findings continue to hold true in 1978. On a qualitative basis, the authors had also underlined the importance of patrimony and the affective charge projected on it in the core of meanings which are characteristic of professed Catholics. Using recent quantitative data, the authors now point up that the amount of effort devoted to either the conservation or the constitution of a patrimony in fact increases as

the level of religious integration; it also depends on the degree of affiliation to the independent classes (positive correlation) and the working class (negative correlation). As for vote itself, it varies to a much greater extent under the effect of the degree of affiliation to Catholic or working class (or independent) groups than under that of those variables such as patrimony or revenue which are more indicative of individuals' economic dispositions. We are thus in a position to evaluate the limits of interpretations based on a univocal model of the rational individual. The orientation towards possession of patrimony, along with the politico-ideological meaning of the latter once acquired, depend strongly on value systems and more generally speaking on the symbolic appointments developed during the course of socialisation in environments (Catholicism, working class, independent classes) characterised by specific sub-cultures.

#### Résumé

Guy Michelat Et Michel SimoN : Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral.

A partir de données collectées en 1966, on avait pu montrer que le vote varie très fortement en fonction du niveau d'appartenance au groupe catholique d'une part, à la classe ouvrière d'autre part et du degré d'intériorisation des organisations symboliques correspondantes. Il en est de même en 1978. On avait également fait apparaître, sur une base qualitative, l'importance du patrimoine et des investissements affectifs dont il est l'objet dans le noyau central de significations caractéristique des catholiques déclarés. A partir de données quantitatives récentes, on montre que la quantité d'efforts consentie en vue de la conservation ou de la constitution d'un patrimoine augmente en effet très significativement quand s'élève le niveau d'intégration religieuse ; elle dépend également du degré d'appartenance aux classes indépendantes (corrélation positive) et ouvrière (corrélation négative). Quant au vote, il varie nettement plus sous l'effet du degré d'appartenance aux groupes catholique et ouvrier (ou indépendant), que sous celui des variables plus indicatrices des disponibilités économiques des individus que sont le patrimoine et le revenu. On mesure ainsi les limites d'interprétations fondées sur un modèle univoque de l'individu rationnel. L'orientation vers la possession d'un patrimoine, tout comme la signification politico-idéologique de cette dernière une fois acquise, sont fortement dépendantes des systèmes de valeurs et plus généralement de l'équipement symbolique formés au cours de la socialisation dans des milieux (catholicisme, classe ouvrière, classes indépendantes) caractérisés par des sous-cultures spécifiques.

Guy MICHELAT et Michel SIMON

## Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral\*

S'interroger sur l'enchaînement complexe des processus qui aboutissent au vote, c'est, dans une large mesure, chercher à élucider le contenu et la forme des relations qu'entretiennent déterminants socio-économiques, organisations symboliques et attitudes et comportements politiques. On a pu en effet montrer (1) que le vote (contrairement à ce qui avait souvent été avancé) est associé, en termes de probabilités, à des systèmes organisés de représentations, d'attitudes, de normes, affectivement valorisés, que nous nommons ici organisations ou systèmes symboliques. Ces organisations incluent certes la perception de l'univers politique au sens restreint du terme, mais ne s'y réduisent pas. Il s'agit, bien plus largement, de systèmes (inégalement structurés) de représentations du champ social, de convictions (et de sentiments) relatifs au légitime et à l'illégitime, au pensable et à l'impensable, au réel et à l'illusoire, voire aux problèmes de destinée et d'existence. En dehors de situations exceptionnelles (telles par exemple que les situations d'entretien ou de crise subjective), ces organisations demeurent dans une grande mesure implicites. Toutes les recherches que nous avons pu conduire suggèrent qu'elles structurent, sur le mode de l'évidence, perceptions, valorisations, convictions et conduites, qu'il s'agisse de la sphère domestique privée, voire intime, du domaine professionnel (et, au-delà, des conduites à incidences économiques) ou des attitudes, opinions et comportements à signification plus ou moins immédiatement politique. Même élaborée au vu d'un ensemble de résultats convergents, une interprétation aussi globale demeure largement hypothétique. L'objet du présent travail est d'en élargir le champ et d'en poursuivre la mise à l'épreuve empirique.

La combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives nous a permis, dans un premier temps, de construire deux modèles polaires, et particulièrement significatifs, de ce type d'organisation symbolique. Le premier se structure autour de la religion. Il privilégie très fortement la famille, le foyer, dont la personne est indissociable, le travail, les valeurs spirituelles qui fondent cet ensemble, le patrimoine inséparablement symbolique et matériel qui en rend possibles l'existence et la pérennité. Ce système de représentations et de

\* Un premier état de cette recherche a fait l'objet, sous le même titre, d'une communication au 2<sup>e</sup> Congrès national de l'Association française de science politique, Grenoble, janvier 1984 (Table-ronde sur « Les analyses du

comportement électoral en France », rapporteur général : Daniel Gaxie).

(1) Michelat (Guy), Simon (Michel), 1977. Les références bibliographiques se trouvent en fin d'article.

valorisations s'accompagne généralement d'un vote orienté à droite. Le second de ces modèles — exclusivement construit à partir d'entretiens d'ouvriers — se structure autour de la classe sociale et des antagonismes et solidarités de classe. L'expérience vécue des réalités économiques et sociales (en tant qu'elles conditionnent l'existence et le sort non seulement de l'individu mais du couple, des enfants, du foyer, etc. et de tous ceux qui connaissent des conditions analogues) constitue ici la référence systématiquement privilégiée. Cet ensemble de significations est souvent associé à un vote de gauche, notamment communiste. Quant à la religion, fréquemment tenue pour inutile, voire irrationnelle, elle n'est généralement ici l'objet que d'une attention très marginale (2).

La genèse historique de ces systèmes symboliques ne fait pas de doute. Le premier de nos modèles ne peut être compris indépendamment du rôle, originellement exclusif et longtemps dominant en France, du catholicisme en tant qu'organisateur social. Le second renvoie à l'histoire de la gauche politique et syndicale et, sans doute, sur une plus longue durée et à un niveau plus profond, à celle des relations complexes entre un « républicanisme avancé » et un mouvement ouvrier, tous deux fortement enracinés dans le démocratisme plébéien issu de la Révolution française. Mais pour essentielle que soit la référence à l'élaboration et à la diffusion, par des canaux très divers, des grands systèmes idéologiques théorisés, demeure la question : qu'est-ce qui, dans ces multiples messages, a fait et fait encore sens, chez qui et pour quelles raisons ? Ces systèmes ne deviennent et ne demeurent en effet facteurs socio-historiques réels que dans la mesure où ils sont reçus et pris en charge, sous réserve généralement de ré-élaborations significatives, par des individus concrets qui se constituent comme tels dans des milieux de socialisation caractérisés par des sous-cultures spécifiques. En particulier, les codes symboliques qui structurent perceptions et attitudes sont prioritairement intériorisés au sein de la constellation familiale (mais aussi de l'école, de l'Église et autres institutions acculturatrices, des groupes de pairs, etc.) au cours de l'enfance et de l'adolescence (3) : c'est là une première explication de l'intensité des investissements affectifs dont ils sont l'objet et le support. Mais on ne saurait pour autant sous-estimer l'incidence des conditions et du cadre de l'expérience adulte (ou, si l'on préfère, le caractère ininterrompu des processus de socialisation). Il faut donc, plus généralement, prendre en compte l'histoire de l'individu et de ses rapports successifs ou conjoints avec les divers groupes sociaux auxquels il peut (et a pu) appartenir ou se référer. Faire de l'individu le lieu de saisie de l'information ne revient nullement à le prendre, en tant que tel, comme objet d'étude, encore moins à l'ériger en principe ultime d'explication. Souligner que l'individu (quelle que soit la part des données génétiques et de l'histoire personnelle dans sa différence spécifique) ne se constitue

(2) Indépendamment de ces deux modèles « polaires » toujours actuels, il est évidemment nécessaire, pour rendre compte de l'ensemble de l'univers exploré, de construire les modèles d'autres organisations symboliques. Cf. **Donegani (Jean-Marie), Michelat (Guy), Simon (Mi-**

**chel)**, 1980.

(3) Sur la socialisation politique des enfants et des adolescents, cf. les travaux d'**Annick Percheron**, en particulier : 1974, 1977, 1984 et, en collaboration, 1978.

comme tel qu'en fonction d'une organisation singulière d'expériences, d'appartenances, d'identifications et de différenciations sociales, c'est dire aussi qu'il est une application restreinte et chaque fois originale de cultures et de sous-cultures dont il relève avec beaucoup d'autres.

Il résulte de ces considérations deux conséquences de méthode. D'une part, un individu se trouve à l'intersection de multiples groupes d'appartenance. Recourir à l'analyse multivariée n'obéit pas seulement à la nécessité de contrôler les relations observées, mais à celle d'évaluer l'effet combiné d'appartenances multiples et de mesurer leur incidence respective sur tel ou tel segment de la conduite. En second lieu, l'appartenance à un groupe est elle-même graduée. On peut être plus ou moins catholique selon, par exemple, que l'on a eu ou non une éducation catholique, que l'on adhère actuellement avec plus ou moins d'intensité à un cercle plus ou moins large de croyances, que l'on participe plus ou moins aux rituels propres au catholicisme. De même peut-on appartenir plus ou moins anciennement et complètement à une classe sociale (compte tenu, entre autres, des concordances ou discordances possibles entre position professionnelle actuelle, filiation, alliance, milieu de résidence, etc.). On peut faire l'hypothèse que plus on appartient à un groupe (ou que l'on est en position « centrale » par rapport à lui), plus on participe au système de représentations et d'attitudes qui le caractérise. La construction d'indicateurs ordinaux d'appartenance à un groupe se justifie par référence à un degré d'adhésion au système symbolique caractéristique de ce groupe. Elle renvoie à l'hypothèse que ce groupe n'est pas seulement un agrégat statistique, mais un ensemble sociologique réel où (selon des modalités et avec un niveau d'intensité très variables) des individus en interaction les uns avec les autres, vivant des expériences partiellement semblables, reçoivent, modifient et transmettent les éléments d'une sous-culture spécifique. Qu'à l'ordre des variations de la variable indépendante (le degré d'appartenance à un groupe) corresponde celui des variations de la variable dépendante (les éléments significatifs du système symbolique typique de ce groupe) valide à la fois l'instrumentation et l'hypothèse. Ce sont ces deux considérations de méthode qui guideront notre démarche dans le présent travail.

Naturellement, la dimension symbolique n'est pas la seule à prendre en compte. L'incidence sur son comportement politique des conditions objectives dans lesquelles se trouve un individu donné, notamment dans leur dimension économique (et, de façon plus générale, dans tout le système de ressources et de contraintes qui définit les conditions de possibilité de ses pratiques), doit être soigneusement mesurée. Mais tous nos résultats montrent l'importance de la médiation idéologico-symbolique dans la structuration des rapports entre condition objective et comportement politique. Les systèmes d'opinions, d'attitudes, etc. sous-jacents aux relations à l'univers politique prennent certes appui, écrivions-nous en 1976, « sur les éléments objectifs constitutifs de l'existence des individus (la famille et le foyer, les ressources et le patrimoine, les conditions et le milieu de travail, les groupes d'appartenance, etc.) » (4), et c'est une autre raison des intenses implications affectives qui les sous-

(4) 1977, p. 461.

tendent. Mais, ajoutons-nous, ces éléments objectifs n'interviennent dans la détermination du comportement politique qu'en tant qu'ils sont « perçus et réinterprétés en fonction de codes symboliques d'origine socio-culturelle ». Si, en effet, à position de classe identique, l'origine de classe, par exemple, conserve, comme nous l'avons montré, une incidence sur le vote et sur les opinions, sentiments, etc. qui lui sont associés, c'est que la signification que revêtent la situation et l'expérience adultes est partiellement dépendante des schèmes culturels intériorisés et des expériences vécues dans l'enfance et l'adolescence. De la même façon, si, quels que soient l'appartenance de classe, les niveaux de revenu et d'études, le sexe, l'âge, etc., le vote est très fortement dépendant du niveau d'intégration religieuse, c'est que le sens vécu de conditions socio-économiques et statutaires « objectivement » analogues diffère considérablement (tout comme les conséquences politiques et électorales qu'en tirent les sujets sociaux) selon qu'on est catholique pratiquant régulier ou « sans religion » (ce qui renvoie, dans ce cas aussi, à des apprentissages initiaux très différents).

Nous avons établi, à partir d'un matériel recueilli en 1966, les variations du vote en fonction de deux variables principales : le degré d'appartenance à la classe ouvrière d'une part, le niveau d'intégration au catholicisme de l'autre. L'ancienneté historique de telles associations pose avec plus d'acuité encore la question de leur actualité. Dans une société en mutation rapide, n'y a-t-il pas déclin de l'influence sur le comportement électoral de clivages idéologiques hérités du XIX<sup>e</sup> siècle ? Qu'en est-il également de l'incidence de variables que nous n'avons pu prendre en compte, dans la partie quantitative de notre démarche, et dont, sur un plan proprement scientifique, des recherches récentes ont montré l'importance ?

\*  
\*\*

### **I. — Est-il toujours exact que le vote dépende du niveau d'intégration religieuse ?**

Une première question se pose. Depuis 1966, de multiples transformations ont affecté l'univers religieux : conséquences de Vatican II, développement d'un catholicisme engagé à gauche (et réactions intégristes corrélatives), existence visible d'un clergé de gauche, mais aussi baisse importante des taux de pratiques religieuses, se manifestant en particulier dans les tranches d'âge les plus jeunes, crise dans le recrutement du clergé (donc diminution de la capacité d'encadrement social du catholicisme), etc. Tous ces phénomènes pourraient avoir sensiblement modifié la relation entre niveau d'intégration religieuse et choix politique. Le tableau que nous présentons, à partir de



l'enquête de 1978 du CEVIPOF (5), démontre que, si du moins on prend comme indicateur du niveau d'intégration religieuse la fréquence de l'assistance à la messe (6), les choses ont peu changé (7) : il existe bien une relation directe entre le niveau d'intégration religieuse et la probabilité du vote de droite (Tableau I), l'amplitude des écarts enregistrés et la nature des phénomènes observés étant pratiquement les mêmes chez les 18-29 ans que dans les tranches d'âge plus âgées comme le fait apparaître un contrôle supplémentaire (8). Au second tour de l'élection présidentielle de 1981, la proportion de votes pour François Mitterrand parmi les catholiques pratiquants réguliers votants est passée à 20 %, celle des sans religion à 88 % (9).

TABLEAU I. — Vote en fonction du niveau d'intégration religieuse

Vote 1<sup>er</sup> tour législatives de 1978\*

Pratique religieuse	Droite	Gauche	PC	
Pratique régulière (dom. + mensuels) ....	75	14	2	(760)
Pratique irrégulière .....	54	32	9	(675)
Non-pratiquants .....	33	49	19	(2 255)
Sans religion .....	12	70	40	(619)

\* Droite = UDF, RPR, extrême-droite, divers droite;  
Gauche = PSU, extrême-gauche, PC, PS, MRG, divers gauche.

Toutefois les résultats que nous présentons reposent sur l'utilisation de l'assistance à la messe comme indicateur du niveau d'intégration religieuse,

(5) Ces résultats, ainsi que ceux qui vont suivre (sauf indications contraires), sont élaborés à partir de l'enquête post-électorale du CEVIPOF administrée par la SOFRES au lendemain des élections législatives de 1978, sur un échantillon national de Français inscrits sur les listes électorales de leur lieu de résidence. Elle a déjà donné lieu à plusieurs publications dont, en particulier : **Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard), Schweisguth (Étienne), Ysmal (Colette)**, 1981.

(6) En 1966, on considère comme pratiquants réguliers les catholiques qui assistent à la messe au moins une fois par semaine (messalisants); depuis quelques années, l'usage s'est établi, dans les publications de sondages, de considérer comme pratique régulière l'assistance à la messe au moins une fois par mois. Cependant, il existe une différence de niveau d'intégration religieuse entre ceux qui assistent à la messe au moins une fois par semaine et ceux qui n'y assistent qu'une fois par mois. Cette différence se traduit par une variation du vote de gauche, au premier tour de l'élection présidentielle de 1978, de 11 % chez les premiers à 24 % chez les seconds.

(7) En comparant les choix électoraux des messalisants de 1966 et 1978, on constate que le taux de sans réponse (+ abstentions + blancs et nuls) passe de 26 % à 8 %, le vote de gauche

de 9 à 11 %, le vote de droite de 66 à 70 %. C'est-à-dire que le rapport gauche/droite (= 0,14) est constant. Ces constatations sont cohérentes avec les observations de **Philippe Braud** (1978), formulées à partir de l'analyse géographique des résultats électoraux : « On s'aperçoit que la poussée de la gauche s'effectue plus difficilement là où le catholicisme pratiqué demeure plus fort. Contrairement à une idée fort répandue, la poussée du ps en Bretagne s'est faite essentiellement — de nombreux indices le prouvent — non pas grâce au glissement à gauche des catholiques pratiquants réguliers, mais plutôt à la mesure du détachement croissant de la pratique dominicale régulière de nombreux catholiques ».

(8) Nous avons déjà signalé l'existence de résultats analogues dans d'autres pays que la France (cf. *Classe, religion...*, 1977, p. 381-383). Parmi les travaux les plus récents, voir, pour l'Espagne, **Linz (Juan)**, 1979. A propos de la République Fédérale d'Allemagne, cf. **Schmitt (Karl)**, 1983 : chez les catholiques comme chez les protestants, le vote CDU est d'autant plus probable que la pratique religieuse est plus fréquente, même si, à pratique constante, les catholiques votent plus souvent CDU que les protestants.

(9) Sondage post-électoral SOFRES / *Le Nouvel Observateur*.

c'est-à-dire du degré d'adhésion à un système symbolique où se combinent, entre autres, pratiques, croyances religieuses, valeurs éthiques, accord avec les positions de l'Eglise. On peut contester la valeur de cet indicateur en se fondant sur la connaissance que l'on a de « vrais chrétiens » qui pratiquent peu, ou sur le sentiment personnel que l'on peut avoir que le sentiment religieux est relativement indépendant de l'assistance à la messe.

Nous avons déjà montré que pratique dominicale, autres pratiques et croyances religieuses étaient fortement liées entre elles (10). De nouvelles recherches nous le confirment. Il existe bien une corrélation entre la dimension « ritualiste » (pratique) et la dimension « idéologique » suivant les termes de Glock (11). En utilisant une échelle que nous avons construite (12) sur un ensemble de croyances significatives du catholicisme (13), on vérifie à nouveau la correspondance entre orthodoxie et orthopraxie (14), puisque 91 % des catholiques pratiquants réguliers sont placés au niveau le plus élevé de l'échelle (réduite à trois niveaux d'effectifs quasi égaux) contre 48 % des pratiquants irréguliers, 15 % des non-pratiquants et 3 % des non-catholiques. En fonction des divers niveaux de cette échelle de croyances, les intentions de vote varient de façon significative, comme le montre le *Tableau II* (15).

TABLEAU II. — Intentions de vote en fonction de la position sur une échelle de croyances  
*Intentions de vote (1976)*

Echelle de croyances	Droite	Gauche	PC	
– (0) .....	19	62	15	(345)
= (1, 2, 3, 4) ....	27	48	8	(356)
+ (5, 6, 7).....	51	26	4	(368)

S'il n'est pas niable que cet ensemble de croyances définit bien ce qu'un catholique devrait dogmatiquement croire, on peut nous opposer que certaines d'entre elles sont, de nos jours, pratiquement mises en sommeil par une partie du clergé (Diable, Ciel et Enfer en particulier). Elles peuvent, de ce fait, n'avoir de valeur réelle que pour la partie la plus traditionaliste des catholiques. Si l'on adopte ce point de vue, on jugera préférable de recourir à des croyances fondamentales qui semblent à la base de l'essentiel du sentiment religieux, indépendamment de toute appartenance à une église : la croyance en l'exis-

(10) Michelat (G.), Simon (M.), 1977, p. 280 et sq.

(11) Cf. Glock (Charles Y.), 1961 : « Les dimensions sont reliées entre elles, plutôt qu'elles ne sont indépendantes les unes des autres; et une estimation à l'intérieur de l'une d'elles implique souvent une estimation dans une autre ».

(12) A partir d'un sondage réalisé en 1976 par l'IFOP.

(13) Dans l'ordre croissant des proportions : Diable — Ciel et Enfer — Sainte Trinité — Immaculée Conception de la Vierge Marie —

Jugement Dernier — Présence réelle du Christ dans l'Eucharistie — Résurrection du Christ. La cohérence scalaire de cette échelle est très satisfaisante (coefficient d'homogénéité de Loewinger : 0,78).

(14) Cf. Maître (Jacques), 1961.

(15) Nous avons déjà présenté ces résultats au cours de la session de décembre 1976 de l'Association française de sociologie religieuse (« Connaissance de l'état religieux de la France — Nouvelles approches, nouveaux indicateurs »).

tence de Dieu et la croyance dans un au-delà (16). On vérifie à nouveau qu'il existe une forte relation entre l'adhésion à ces croyances et la pratique religieuse telle qu'ici définie. La proportion de ceux qui estiment l'existence de Dieu certaine ou probable passe de 92 % chez les catholiques pratiquants (dont : tous les dimanches : 98 %), à 54 % chez les catholiques non pratiquants et 14 % chez les sans religion. La proportion de ceux qui croient qu'après la mort il y a une vie nouvelle, ou au moins quelque chose qu'ils ne peuvent définir, décroît dans le même ordre, passant respectivement de 84 % à 43 % et 18 %. De même vérifie-t-on l'existence d'une relation directe entre l'adhésion à ces croyances (indépendamment de la pratique) et l'orientation politique telle que mesurée par la proximité partisane. Plus la croyance en l'existence de Dieu est assurée, plus en effet la probabilité de se sentir proche d'un parti de gauche diminue (*Tableau III*). De même, la proximité partisane varie en fonction de la croyance en un au-delà. Estimer qu'après la mort, il y a une vie nouvelle (ce qui est le plus conforme dogmatiquement à la religion catholique) va de pair avec la plus forte proportion de proximité de la droite. Il existe une différence parmi les non-pratiquants entre ceux qui croient que l'existence de Dieu est certaine ou probable, et qu'il y a quelque chose après la mort, et ceux qui n'entrent pas dans cette catégorie : 36 % de proximité de gauche dans le premier cas, 48 % dans le second. Indice supplémentaire d'une relation entre les croyances comme telles et l'orientation politique.

TABLEAU III. — Proximité partisane en fonction de la croyance à l'existence de Dieu et de la croyance en l'au-delà

Parti dont on se sent le plus proche	L'existence de Dieu vous paraît-elle...			
	certaine	probable	improbable	exclue
Droite .....	36	18	18	13
Gauche .....	25	43	62	59
P.C. ....	3	5	6	20
	(450)	(446)	(225)	(256)

Parti dont on se sent le plus proche	Qu'y a-t-il après la mort ?			
	Rien	Quelque chose, mais je ne sais pas quoi	Une vie nouvelle	Quelque chose + une vie nouvelle
Droite .....	13	22	40	28
Gauche .....	58	37	25	33
P.C. ....	12	4	2	4
	(546)	(527)	(255)	(782)

Enfin pour atteindre, d'une autre façon encore, le sentiment religieux indépendamment de l'appartenance à une Eglise et des obligations qu'elle peut

(16) Daniel Boy et Guy Michelat ont introduit ces questions, ainsi que d'autres portant en particulier sur les croyances aux phénomènes paranormaux et en l'astrologie, dans une en-

quête sur les attitudes à l'égard de la science (Frédéric Bon et Daniel Boy). Sondage SOFRES de juin 1982 sur échantillon représentatif national. Cf. **Boy (D.), Michelat (G.), 1984.**

imposer, on peut choisir une manifestation religieuse comme la prière, pratique intime, non soumise à des obligations de régularité, et dont la signification « expérientielle » est peu niable (17). C'est de plus une pratique qui implique une croyance, car dans la prière on s'adresse toujours à quelqu'un qui appartient à la sphère surnaturelle (mais qui n'est pas nécessairement Dieu : la Vierge Marie, les Saints, par exemple). Un sondage SOFRES de février 1981, précédant l'élection présidentielle, montre que la fréquence du vote pour les candidats de droite varie de 40 points quand on passe de la prière quotidienne à l'absence totale de prière (*Tableau IV*).

TABLEAU IV. — Intentions de vote en fonction de la fréquence de la prière

Intention de vote Présidentielles 1981	Vous arrive-t-il de prier...			
	tous les jours	souvent	rarement	jamais
Extrême-gauche Marchais Mitterrand — Crépeau	14	23	33	46
Giscard d'Estaing Chirac — Debré Garaud — Jobert Extrême-droite	69	59	46	29
	(155)	(279)	(511)	(741)

La substitution à la pratique dominicale d'indicateurs tels que la prière (ou, comme on l'a vu, les croyances dogmatiques catholiques, ou les croyances qui semblent au fondement du sentiment religieux) ne paraît donc pas modifier la relation entre indicateur religieux et indicateur électoral. Si chacun des indicateurs utilisés ne mesure qu'une facette du phénomène religieux, il reste qu'ils sont très liés les uns avec les autres et que l'on peut dire que chacun d'eux est une mesure du niveau d'intégration religieuse. Aussi la multiplication des indicateurs et leur utilisation conjointe permettent-elles à travers l'établissement des relations entre indicateurs de mieux comprendre la structure du phénomène religieux; elle rend en outre possible d'affiner la mesure du niveau d'intégration religieuse et, par là, des relations de ce dernier avec des variables non religieuses (politiques, entre autres). Par exemple (en nous limitant ici aux relations entre la prière et l'assistance à la messe), on constate que 87 % des pratiquants réguliers canoniques (messalisants) prient tous les jours ou souvent. Ils ne sont plus que 65 % parmi ceux qui n'assistent à la messe qu'une ou deux fois par mois, 40 % chez ceux qui n'y assistent que pour les grandes fêtes, 12 % chez les non-pratiquants et 2 % chez les sans religion. La combinaison des deux indicateurs permet d'améliorer la mesure du niveau d'intégration religieuse. Ainsi, l'introduction supplémentaire de la fréquence de la prière permet d'établir des distinctions parmi ceux mêmes que l'on appelle actuellement pratiquants réguliers (dans l'exploitation des sondages, par exemple), c'est-à-dire ceux qui assistent à la messe au moins une fois par mois. La proportion de votes de gauche passe de 5 % quand la prière est

(17) Cf. Glock (Charles Y.), 1961.

quotidienne à 18 % parmi ceux qui prient souvent, et à 29 % parmi ceux qui prient rarement ou jamais. De même, on peut distinguer parmi les non-pratiquants entre ceux qui prient au moins « souvent » (31 % de votes de gauche), ceux qui prient rarement (37 %) et ceux qui ne prient jamais (46 %). Tout semble donc confirmer l'existence d'une relation entre le vote et non seulement la participation au culte, mais encore les croyances et sentiments religieux comme tels.

Nous faisons l'hypothèse, en 1976, qu'à partir d'un certain seuil d'intériorisation des croyances et des valeurs chrétiennes, les relations entre intégration religieuse et comportement politique peuvent se modifier, voire s'inverser. Le seul élément d'information allant dans ce sens dont nous disposions alors était que les prêtres semblaient voter plus fréquemment à gauche que les catholiques pratiquants. En effet, quand on dit que plus le niveau d'intégration religieuse est élevé, plus est grande la probabilité de voter à droite, cela reste vrai même s'il s'agit bien d'une probabilité qui n'est pas égale à 1. Si faible que soit la proportion de catholiques pratiquants réguliers qui votent à gauche, ces derniers existent, et il importe de déterminer quels sont les facteurs sociologiques et religieux qui peuvent en rendre compte. L'étude de Bréchon et Denni (18) montre que les catholiques pratiquants militants religieux, appartenant à des groupes de réflexion sur la foi, à des groupes d'action catholique, ou encore à un conseil paroissial, ont sensiblement davantage voté pour François Mitterrand, au second tour de l'élection présidentielle de 1981, que les catholiques pratiquants ne témoignant pas de ce type de militantisme religieux.

Il reste que toutes les données disponibles confirment la validité de l'indicateur de pratique, tel qu'utilisé dans la suite de cette étude, en tant qu'indicateur du niveau d'intégration religieuse, si du moins on continue à caractériser le fait religieux, selon une formule de François A. Isambert, comme la liaison d'un rite et d'une transcendance (19). Elles font aussi apparaître que les comportements politiques sont en relation non seulement avec les dimensions éthiques ou socio-politiques de l'organisation symbolique prévalant dans le catholicisme, comme on a pu le montrer par ailleurs, mais aussi avec ses dimensions proprement religieuses, c'est-à-dire avec le noyau de croyances aux réalités surnaturelles et les rituels, privés ou publics, correspondants, dont tout suggère le rôle considérable dans la structuration des représentations, des sentiments et des conduites.

#### *Niveau d'intégration religieuse et possession patrimoniale*

Nous avons mis en évidence, à partir d'entretiens non directifs recueillis en 1966, l'importance du patrimoine et des investissements affectifs dont il est l'objet dans le noyau central de significations caractéristique des catholiques déclarés. Dans ce type d'organisation symbolique, écrivions-nous, « la personne est indissociable de tout ce qui fait d'elle ce qu'elle est, de ce qui lui permet d'être, de tout ce qui est à son origine. De ce fait, la famille est un

(18) Bréchon (P.), Denni (B.), 1982, p. 145.

(19) Isambert (F.A.), 1956, p. 165.

élément de la personne totale. La famille, c'est le père, la mère et les grands-parents d'ego, c'est aussi ego comme père et mère et les enfants d'ego : tout cela fait, au sens fort, partie de moi. La famille, ce sont les valeurs religieuses qui la fondent et qu'elle transmet. Mais c'est également ce qui la rend matériellement possible, qui en est un élément indissociable et en constitue le signe : le patrimoine familial, terres, maisons individualisées (qui ont une âme, celle de la famille, la nôtre), objets qui font partie de nous, nous ont été transmis par les ancêtres et que nous transmettrons aux enfants, aux descendants. Le patrimoine est lié aux valeurs du travail (travailler, faire fructifier le patrimoine), car on doit mériter ce que l'on a et le patrimoine n'est pas fait pour être dépensé, mais pour être transmis, enrichi (...). Personne, famille, relations affectives, valeurs spirituelles sont indissociables, elles ne se séparent pas non plus de la possession et de la transmission du bien familial : pour être soi, il faut être maître chez soi. Propriété et liberté personnelles sont en effet liées : n'avoir rien à soi, cesser d'être libre, cesser d'être une personne, se voir embrigadé et « massifié » sont expressions synonymes » (20). Nous avons retrouvé ce même système de significations dans un ensemble d'entretiens recueillis en 1978 (21).

Plus récemment, Jacques Capdevielle et Elizabeth Dupoirier ont établi l'existence d'une forte relation entre possession patrimoniale et comportement électoral (22). Nous recourons aux indicateurs de base mis au point par eux pour tenter de répondre à une première question : nos matériaux qualitatifs suggèrent que la possession et la transmission d'un patrimoine occupent, dans le système symbolique catholique, une place centrale; vérifie-t-on quantitativement une relation entre niveau d'intégration au catholicisme et possession patrimoniale ?

Nous utiliserons à cet effet deux indicateurs de possession patrimoniale (23).

1) La possession de la résidence principale : le foyer, lieu chaleureux, individualisé et protecteur où se perpétue la lignée et s'épanouit la famille, se trouve en effet au cœur du noyau de significations caractéristique de nos enquêtés catholiques (24). Il s'agit en outre d'une forme largement répandue de possession patrimoniale.

(20) Michelat (Guy), Simon (Michel), 1973, repris 1977.

(21) Donegani (J.M.), Michelat (G.), Simon (M.), 1980.

(22) Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), 1981.

(23) Dans notre communication au Congrès de Grenoble, déjà citée, nous avons recouru à deux indicateurs différents : la possession de la résidence principale et/ou secondaire, et l'indice de diversification du patrimoine construit par Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier (*op. cit.*, p. 176) pour mesurer « la plus ou moins forte adhésion à une stratégie d'accumulation du patrimoine ». Les résultats enregistrés étaient proches de ceux qui seront exposés dans la présente étude. Pour un autre ensemble d'indi-

cateurs, fondé sur la distinction entre biens mobiliers et immobiliers, cf. Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), 1980.

(24) Dans le même esprit, nous avons construit un indicateur à partir des attributs suivants : possession de 1) résidence principale, 2) résidence(s) secondaire(s), 3) placement d'épargne logement, 4) terres et forêts, 5) parts de commerce ou d'entreprise. L'exploration qualitative suggère en effet que dans le cas (très majoritaire) d'entreprises (ou d'exploitations) familiales, les biens à usage professionnel constituent très souvent un foyer et un ego élargis, matériellement peu dissociables et subjectivement peu dissociés des biens à usage domestique.

2) Nous souhaitons mesurer une autre dimension de la possession d'un patrimoine : non plus bien concret d'usage, quasi charnellement associé à la personne (et à la lignée), mais instrument impersonnel de rapport, à la limite capital abstrait dont seule compte la mise en valeur. Aussi avons-nous retenu les deux éléments qui nous semblent de ce point de vue représenter, par opposition à la possession du logis, le pôle le plus extrême de l'univers exploré : la possession de biens immobiliers de rapport et/ou de valeurs mobilières (25).

De tels indicateurs ont leurs limites et ne sont pas dépourvus d'ambiguïté. Ils donnent en effet à connaître la présence ou l'absence (déclarées) de tel ou tel élément de patrimoine, non sa valeur : un nombre d'« attributs patrimoniaux » identique peut donc désigner des niveaux de richesse objective extrêmement inégaux (26). De même, du point de vue des significations symboliques, la distinction entre biens d'usage et de rapport est-elle relative : au niveau des motivations de l'agent (ou de ses rationalisations secondaires), l'achat d'une résidence peut, au moins accessoirement, représenter une économie ou un « placement ». Inversement, l'acquisition de biens de rapport peut être associée à la volonté de pérenniser la famille par le biais d'un patrimoine transmissible aux enfants : calcul rationnel et investissement affectif sont donc très loin de s'opposer.

Une autre difficulté tient à l'absence de renseignements permettant de distinguer entre ce que la personne interrogée possède par héritage et ce qu'elle a elle-même acquis en fonction d'une « stratégie patrimoniale » propre. Observons toutefois que, compte tenu de la diffusion considérable en deux décennies de certains biens patrimoniaux (logement, mais aussi, à un moindre degré, valeurs mobilières), un nombre élevé d'actuels propriétaires doit cette qualité à sa propre stratégie d'acquisition. De plus, un bien reçu en héritage peut être, soit conservé en sa « forme patrimoine », soit liquidé, son équivalent monétaire étant consacré à la consommation (acquisition de biens durables comprise). Qu'il s'agisse, autrement dit, de sa constitution initiale ou de sa reproduction (éventuellement élargie) d'une génération à l'autre, un « état patrimonial » donné résulte toujours d'un ensemble orienté de conduites. Même en cas d'héritage, le bien possédé est donc largement significatif des

(25) L'indice variera donc de 0 à 2. Il serait tout à fait excessif de considérer que cet indicateur nous permet de mesurer le degré d'adhésion à « l'esprit du capitalisme » au sens weberien du terme. Sans même évoquer la très mince oligarchie des très gros porteurs d'actions, posséder des valeurs mobilières n'a pas le même sens pour le détenteur d'un gros portefeuille tenu au jour le jour, pour le salarié moyen à qui les SICAV permettent surtout de minorer le prélèvement fiscal dont il est l'objet, ou pour la personne âgée dont les quelques obligations sont censées arrondir la retraite ou permettre de parer au « coup dur » (placement auquel le langage populaire réservait naguère le terme de

« valeurs », ottomanes, par exemple, russes ou panaméennes). Il en va de même pour les biens immobiliers de rapport, dont au surplus la possession n'obéit pas exactement à la même logique que celle de valeurs mobilières, comme l'ont souligné Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier (1980).

(26) Cf. notamment *Le patrimoine des Français, montant et répartition*, 1979; **Milot (Jean-Paul)**, 1984. Ajoutons que ne sont pas pris en compte ici des biens de valeur dont la possession est très difficile à saisir par enquête, tels qu'or, bijoux, œuvres d'art etc., ni les biens durables (équipement ménager, automobiles, yachts, etc...).

attitudes de l'agent (compte évidemment tenu de ses disponibilités et des contraintes matérielles qu'il rencontre). Il l'est aussi de celles qui ont prévalu dans sa lignée : toute chose transmise témoigne à la fois des ressources dont ont disposé les générations antérieures et de l'usage qu'elles en ont fait, en fonction de systèmes de valeurs qu'elles transmettent à leurs descendants en même temps que les biens matériels, les seconds étant souvent perçus comme le fruit et la preuve de l'excellence des premiers. De la sorte, l'héritage matériel a de sérieuses chances de s'accompagner d'un héritage culturel (27). Ces deux significations, physique et symbolique, du patrimoine sont explicitement prises en charge dans certains entretiens, essentiellement auprès d'enquêtés catholiques, pour qui elles sont indissociables.

Nous faisons l'hypothèse que la probabilité d'être propriétaire de sa résidence principale augmente à mesure que s'élève le niveau d'intégration au catholicisme. De fait, le pourcentage de propriétaires du logement s'élève de 30 % à 63 % quand on passe des personnes sans religion aux catholiques pratiquants réguliers (Tableau V). On observe une relation analogue entre niveau d'intégration religieuse et possession de biens réels à usage domestique

TABLEAU V. — Pourcentages de possession d'un patrimoine en fonction du niveau d'intégration religieuse, de l'âge et du niveau de revenus

Pratique religieuse	Possession de la résidence principale						Ensemble
	Age - *			Age +			
	Revenus*			Revenus			
	-	=	+	-	=	+	
Pratiquants réguliers .....	45 (47)	46 (78)	38 (24)	67 (205)	66 (169)	71 (79)	63 (760)
Pratiquants irréguliers .....	21 (71)	30 (114)	28 (29)	65 (181)	61 (127)	70 (40)	51 (675)
Non-pratiquants .....	22 (292)	33 (515)	41 (123)	51 (421)	56 (430)	67 (130)	44 (2255)
Sans religion .....	12 (108)	20 (201)	24 (55)	42 (76)	52 (77)	63 (35)	30 (619)
	Possession de biens de rapport						
Pratiquants réguliers .....	6	18	8	14	28	54	23
Pratiquants irréguliers .....	7	12	38	12	18	35	16
Non-pratiquants .....	3	7	20	6	12	29	10
Sans religion .....	0	5	11	3	16	23	7

\* Age - : moins de 40 ans; Age + : 40 ans et plus.  
 Revenus (par unité de consommation) - : moins de 1 500 F par mois;  
 Revenus = : de 1 500 à 4 500 F par mois; Revenus + : plus de 4 500 F.

(27) Valorisation éthico-affective des biens patrimoniaux et du devoir de les accroître et de les transmettre, mais aussi savoirs et savoir-faire (attention aux informations pertinentes, sens de

la décision opportune, du placement avisé, etc.), l'acquisition et l'« entretien » de ceux-ci dépendant sans doute largement de l'intensité de celle-là.



et/ou professionnel (28). On constate en outre que la possession de biens de rapport triple (de 7 % à 23 %) quand on passe des « sans religion » aux catholiques religieusement les plus intégrés. Un haut niveau d'appartenance au catholicisme et d'adhésion à une organisation symbolique associant fortement personne, travail, famille, valeurs éthico-religieuses et patrimoine s'accompagnerait donc d'une forte orientation pratique vers la possession et la transmission patrimoniales en général, qu'il s'agisse de biens fortement personnalisés (maisons, terres, entreprise familiale), comme nous en faisons l'hypothèse, ou (ce à quoi nous nous attendions moins) des formes plus abstraites de patrimoine (plus liées à une stratégie proprement économique) que sont les biens mobiliers ou immobiliers de rapport (29).

Ce conditionnel n'est pas pure précaution oratoire. Plus s'élève en effet le niveau d'intégration religieuse, plus augmente la proportion de personnes âgées (30). Or, la proportion de « possédants » augmente aussi en fonction de l'âge : pour voir les deniers économisés s'accumuler et porter fruit, ou les « espérances » converties en héritage effectif, il faut du temps. Religion ou âge ? De même, les zones rurales, où le catholicisme demeure le plus implanté, sont aussi celles où, pour des raisons tant économiques (prix du terrain, par exemple) que sociales et culturelles (appartenance à des lignées héréditairement propriétaires, normes de la société rurale), la propriété patrimoniale (en tout cas celle de la résidence) est la plus répandue. Enfin, la possession d'un patrimoine n'est pas indépendante du niveau de revenu, et il n'est pas jusqu'au niveau d'études qui ne puisse moduler la relation entre possession patrimoniale et appartenance religieuse.

En fait (*Tableaux V à VII*), quels que soient l'âge, la taille de l'agglomération, le niveau de revenu (31) et le niveau d'études (ou la prise en compte simultanée de ces variables deux à deux), et quel que soit l'indicateur de patrimoine retenu, la possession d'un patrimoine est plus fréquente chez les

(28) La proportion de personnes ne possédant aucun élément patrimonial de ce type (pour la constitution de l'indicateur, cf. supra p. 41, note 24) est de 23 % chez les catholiques pratiquants réguliers, 32 % chez les catholiques pratiquants irréguliers, 40 % chez les catholiques non pratiquants, 54 % chez les sans religion (possèdent deux éléments ou plus : respectivement 39 %, 30 %, 22 % et 12 %).

(29) La relation entre niveau d'intégration religieuse et possession est vérifiée pour chacun des neuf « éléments de patrimoine » figurant au questionnaire. Quand on passe des « sans religion » aux catholiques pratiquants réguliers, le pourcentage de possédants passe, pour les terres, de 8 % à 15 %, pour les valeurs mobilières, de 4 % à 14 %, pour les bons d'épargne, de 13 % à 26 %, pour les parts d'entreprise, de 3 % à 9 %, etc. Dans la suite de cette étude, nous avons systématiquement contrôlé les principales relations observées en utilisant comme indicateurs ces mêmes neuf éléments de patrimoine, ainsi

que notre indicateur composite de biens à usage domestique ou professionnel. Tous les résultats allant dans le même sens, nous nous limiterons dans notre exposé à nos deux indicateurs « polaires » : résidence principale et biens de rapport.

(30) Proposition corollaire de ce qui a été signalé plus haut sur le détachement religieux des jeunes générations. De ce fait, toutes les relations ici analysées sont contrôlées en fonction de l'âge.

(31) Revenu du foyer par unité de consommation. Notons l'amélioration des instruments de mesure qu'apporte l'utilisation de cet indicateur élaboré par les économistes et que Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier ont adapté pour leurs travaux. En rapportant le revenu du foyer au nombre d'unités de consommation, on obtient une évaluation plus satisfaisante du niveau de vie du foyer que par le simple revenu global du foyer. Cf. « L'effet patrimoine », *op. cit.*, p. 175-176.

**TABLEAU VI. — Pourcentages de possession d'un patrimoine en fonction du niveau d'intégration religieuse, de l'âge et de la taille de l'agglomération**

	Possession de la résidence principale			
	Age -		Age +	
	moins de 5 000 h	5 000 h et plus	moins de 5 000 h	5 000 h et plus
Pratiquants réguliers .....	57 (58)	38 (125)	78 (256)	61 (321)
Pratiquants irréguliers .....	34 (101)	23 (151)	84 (172)	53 (249)
Non-pratiquants .....	43 (333)	25 (755)	76 (436)	47 (731)
Sans religion .....	40 (81)	13 (326)	77 (52)	44 (158)
	Possession de biens de rapport			
Pratiquants réguliers .....	9	14	19	32
Pratiquants irréguliers .....	11	14	17	19
Non-pratiquants .....	5	8	11	12
Sans religion .....	4	5	8	12

**TABLEAU VII. — Pourcentages de possession d'un patrimoine en fonction du niveau d'intégration religieuse, de l'âge et du niveau d'études**

	Possession de la résidence principale			
	Age -		Age +	
	Etudes*		Etudes	
	-	+	-	+
Pratiquants réguliers .....	52 (64)	40 (119)	70 (344)	66 (229)
Pratiquants irréguliers .....	31 (115)	24 (135)	64 (309)	70 (110)
Non-pratiquants .....	31 (538)	30 (548)	57 (832)	58 (332)
Sans religion .....	20 (152)	17 (254)	47 (131)	61 (77)
	Possession de biens de rapport			
Pratiquants réguliers .....	0	19	17	41
Pratiquants irréguliers .....	5	19	14	31
Non-pratiquants .....	4	11	8	22
Sans religion .....	2	6	6	20

\* Etudes - : primaire et CAP; Etudes + : autres.

catholiques pratiquants, surtout réguliers, que chez les non-pratiquants, et *a fortiori* les sans religion.

Pour déterminante qu'elle puisse apparaître, cette relation entre niveau d'intégration religieuse et possession d'un patrimoine n'annule cependant pas l'effet des autres variables. Ainsi, quel que soit le niveau d'intégration religieuse, la probabilité d'être « possédant » augmente avec l'âge. Au-delà de 60 ans, les propriétaires de leur résidence deviennent même majoritaires, quelle que soit la position sur notre échelle religieuse. La précocité de la possession du logement chez les enquêtés les plus intégrés au catholicisme et leur « avance » toujours vérifiée sur ceux qui se situent à un niveau d'intégration moindre (en particulier les « sans religion ») n'en sont que plus remarquables. On peut en effet penser que si les catholiques les plus intégrés sont, plus souvent que les autres, possesseurs d'un patrimoine, c'est que, descendant plus souvent de lignées propriétaires, ils ont une plus forte probabilité de bénéficier d'héritages (32). Mais il n'y a aucune raison de supposer (surtout à revenus, études et zone de résidence, urbaine ou rurale, constants) que les catholiques pratiquants réguliers héritent plus jeunes que les sans religion (33). Force est donc d'interpréter ce décalage comme l'effet de systèmes de convictions, de normes et de valeurs largement opposés qui conduisent les catholiques pratiquants réguliers à consacrer d'emblée une fraction particulièrement significative de leurs ressources à l'acquisition du logement (fût-ce au prix du refoulement des désirs contraires), tandis qu'à l'autre pôle, les « sans religion », sans doute moins portés au sacrifice (notamment en matière de consommation), seraient à la fois les plus tardifs et les moins nombreux à accéder à la propriété de leur résidence (34). On observe des phénomènes semblables à propos des biens de rapport. Tout nous conforte par conséquent dans l'hypothèse d'une incidence, plus significative que nous-mêmes ne l'imaginions, des organisations symboliques (dont notre variable religieuse est indicatrice) sur la conduite pratique de la vie, y compris dans sa dimension économique (35).

(32) Qui pourrait s'expliquer en partie par le fait que les « classes propriétaires » seraient celles où la tradition religieuse est la plus forte. En fait, nous verrons plus loin que la prise en compte des variables de classe n'annule aucunement l'effet du niveau d'intégration religieuse sur la propriété d'un patrimoine.

(33) On peut aussi supposer que les jeunes ménages bénéficient d'autant plus souvent de donations ou d'aides permettant l'acquisition d'un patrimoine (c'est-à-dire un usage « non frivole » des dons reçus), qu'ils sont religieusement plus intégrés, ce qui renverrait aux normes et valeurs prévalant aussi bien chez les donateurs (parents) que chez les donataires (enfants) et irait tout à fait dans le sens de nos hypothèses. Même si nous ignorons la religion des parents des personnes interrogées, on sait en effet qu'on a d'autant plus de chances d'avoir des parents

pratiquants qu'on est plus pratiquant soi-même (cf. note 41, p. 49), ce qui ne veut pas dire avoir des parents disposant de revenus plus élevés, puisque niveaux de revenu et d'intégration religieuse sont pratiquement indépendants l'un de l'autre. Sur l'importance croissante des transferts de parents à enfants (en 1979, 24 % des ménages déclarent avoir reçu un héritage, 18 % avoir bénéficié d'une donation) et leur diversité, cf. **Laffère (Anne)**, 1984.

(34) On trouvera confirmation de cette hypothèse dans le fait que, parmi les enquêtés jeunes (18-29 ans) la proportion de titulaires d'un compte épargne-logement tombe de 41 % chez les catholiques pratiquants réguliers à 12 % chez les sans religion.

(35) On songe naturellement aux analyses développées par Max Weber notamment dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*.

L'effet, sur la possession d'un patrimoine, d'une caractéristique directement économique comme le niveau de revenu (dont dépend évidemment pour une part la capacité d'épargne) n'est pas pour autant négligeable. Toutefois, la « quantité d'effort » que déploient les catholiques pratiquants réguliers « pauvres » est telle (dès lors qu'il est question d'acquérir ce lieu du foyer dont nous avons dit la place névralgique dans le système symbolique catholique) qu'elle les conduit à être aussi souvent propriétaires de leur résidence que leurs homologues religieux « riches », et bien plus souvent que les « riches » sans religion (36). Comparée à la possession de la résidence, celle de biens de rapport dépend davantage du niveau de revenu. La distance qui, dans la tranche des revenus les plus élevés, sépare à cet égard les « sans religion » (16 % possèdent un patrimoine de rapport) des catholiques pratiquants réguliers (44 %) n'en est que plus frappante.

Que la possession de la résidence et celle d'un patrimoine de rapport soient inégalement dépendantes du revenu confirme l'existence de différences pratiques et symboliques entre ces deux types de biens patrimoniaux (et les styles de conduite que leur possession permet d'inférer). Ainsi, quelle que soit la taille de l'agglomération, la possession d'un patrimoine est d'autant plus fréquente que l'on est religieusement plus intégré, mais, à niveau religieux constant, elle se concrétise d'autant plus souvent par la propriété du logement que l'agglomération est plus rurale, et par celle d'un patrimoine de rapport qu'elle est plus urbaine. On observe une divergence analogue en fonction du niveau d'études (orientation plus fréquente vers le logement chez les « études primaires », comparés à « études supérieures », et phénomène inverse s'agissant des biens de rapport). Il existe donc bien des systèmes de « préférences » différentielles liées aux possibilités objectives et aux dispositions (culturellement déterminées) des sujets sociaux, mais la très forte relation globale entre possession patrimoniale et niveau d'intégration religieuse n'en est pas pour autant affectée. On pouvait en particulier penser qu'un niveau scolaire élevé (et la rationalisation de la conduite censée lui correspondre) en atténuerait les effets. Il n'en est rien. Parmi les enquêtés ayant suivi des études supérieures, l'écart qui sépare les catholiques pratiquants réguliers des « sans religion » n'est guère moins profond que parmi ceux qui n'ont pas dépassé le niveau primaire. Ces derniers, lorsqu'ils sont très intégrés au catholicisme, ne le cèdent aux « sans religion » les plus instruits ni en motivation, ni apparemment (nonobstant leur handicap culturel) en sagacité : ils sont beaucoup plus souvent propriétaires de leur résidence, et à peine moins fréquemment d'un patrimoine de rapport (37).

(36) Cela ne veut pas dire que la grandeur du patrimoine en valeur (sur laquelle nous n'avons aucun renseignement) soit indépendante du revenu, la proposition contraire étant très vraisemblable. Nous sommes d'accord avec Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier pour considérer la possession de tel ou tel élément de

patrimoine comme un indicateur, non du niveau de « richesse » patrimoniale, mais de l'attitude par rapport à la propriété et aux efforts qu'elle suppose.

(37) Pour des phénomènes symétriques concernant la relation au champ politique, cf. Michelat (G.), Simon (M.), 1982.

Comment interpréter une telle corrélation, a priori surprenante, si l'on songe à la teneur de maint texte évangélique (38) ? On peut penser que le fait d'être « possédant » renforce l'adhésion à un système symbolique qui, comme le catholicisme, valorise et légitime la propriété, perçue comme indissociable d'un ordre social considéré à la fois comme naturel et d'institution divine (39). Mais, pour largement pertinente que nous paraisse cette interprétation, il nous semble également nécessaire d'envisager la relation causale inverse. L'« état patrimonial » d'un individu (ou d'une lignée) est toujours, avons-nous dit, le résultat d'une série d'actes : c'est ainsi que les conduites qui aboutissent à la possession d'une résidence ou à la constitution (ou préservation) d'un patrimoine de rapport renvoient à des stratégies fortement dépendantes de systèmes de valeurs qui privilégient l'épargne, la « gestion de père de famille » et la possession (et la transmission) de biens patrimoniaux, par opposition à la consommation immédiate, sinon à la dilapidation. L'intériorisation de tels systèmes de valeurs par les individus (sous une forme chaque fois singulière) est inséparable de l'ensemble des apprentissages sociaux. Le système symbolique catholique joue à cet égard un rôle non certes exclusif, mais historiquement et culturellement privilégié (40). Prendre la possession d'un patrimoine comme variable indépendante accroissant les chances de se situer à un niveau élevé d'intégration religieuse laisserait sans réponse la question de savoir pourquoi certains possèdent et d'autres non. Or tous les observateurs s'accordent sur la très forte incidence du contexte religieux familial et local

(38) L'Eglise (et, dès l'origine, certains textes fondateurs du christianisme) condamnent l'excès d'accumulation des richesses (cf. Luc, 16/13 : « Nul serviteur ne peut servir deux maîtres... Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon » et Jacques, Epître, 5/1.4 : « Eh bien, maintenant les riches ! Pleurez, éclatez en sanglots à la vue des malheurs qui vont fondre sur vous... Voyez, le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, crie, et les clameurs des moissonneurs sont venues au Seigneur des Armées »). En même temps, la légitimité de la propriété, y compris comme argent portant intérêt, est tenue pour une évidence au point de servir de signifiant à un signifié spirituel (cf. dans Matthieu, 25/24.30, la réponse du maître au mauvais serviteur : « Serviteur mauvais et paresseux... tu aurais dû placer mon argent chez les banquiers et, à mon retour, j'aurais retrouvé mon bien avec un intérêt... »). On sait, sur ce point, les fluctuations de la doctrine. En tout cas, les positions actuelles de l'Eglise sur la légitimité de la propriété (y compris des biens de production) et sa souhaitable diffusion sont tout à fait concordantes avec nos observations. « Mettre en branle une politique économique et sociale qui encourage et facilite une plus ample accession à la propriété privée des biens durables : une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes. Certains pays, économiquement développés et sociale-

ment avancés, en ont fait l'heureuse expérience ». (Jean XXIII, « Mater et Magistra » dans *Encycliques et messages sociaux*, Paris, Dalloz, 1965).

(39) Sur cet ensemble de représentations très valorisées affectivement, où naturalisme et téléologie se rejoignent, cf. *Classe, religion et comportement politique*, 1977, p. 25 et suivantes.

(40) Le lien entre famille, patrimoine spirituel, patrimoine matériel et valeurs transcendantes au temps et à l'individu (leur service pouvant aller jusqu'au sacrifice de soi) apparaît clairement dans l'extrait d'entretien que voici : « Pour les gens de maintenant, la famille c'est le père, la mère et les enfants, et pour moi, la famille ce n'est pas qu'une entité dans l'espace, c'est une entité dans le temps aussi ; la société repose sur la famille et la société dure à travers les siècles, la famille doit aussi durer à travers les siècles, nous sommes solidaires de nos ancêtres. (...) Et si nous abandonnons ce que nous ont légué nos ancêtres, je ne parle pas que des biens matériels (...) c'est que nous sommes des renégats (...). Alors revenons-en si vous voulez (...) au point de vue matériel, la famille repose sur une chose, c'est le patrimoine. Le patrimoine (...) je n'en suis pas propriétaire, je n'en suis même pas l'usufruitier, j'en suis gérant et je suis tenu de le laisser à mes enfants, pour que la famille, la notion de famille continue ». Cité dans **Donegani (Jean-Marie), Michelat (Guy), Simon (Michel)**, 1980, p. 178.

(lui-même constitué sur une longue période) de la socialisation sur le niveau d'intégration religieuse de l'individu (41). Dans un pays où, pour une part importante, on naît plus ou moins catholique (et où environ 85 % des personnes interrogées se disent telles), il nous semble plus vraisemblable que ce soit l'intériorisation du système symbolique catholique (compte tenu notamment de sa forte composante ascétique et de l'importance qu'y revêtent le patrimoine et sa transmission) qui conduise à une possession d'autant plus fréquente qu'est plus élevé le niveau d'intégration religieuse. Si l'on préfère, il nous paraît raisonnable de penser que, de façon générale, ce n'est pas le comportement d'acquisition qui entraîne une conversion religieuse (encore que le cas puisse se présenter), mais plutôt l'intériorisation de valeurs éthico-religieuses (caractéristiques de la famille, de la lignée et d'autres groupes primaires d'appartenance, et « déjà là » quand l'individu vient au monde) qui se traduit par un style de conduite déterminé, favorisant une forte orientation vers la propriété patrimoniale (42). Il est très vraisemblable que celle-ci, une fois acquise, exerce en retour sur les attitudes une action de renforcement, avec pour corrélat éventuel la réactivation des organisations symboliques sous-jacentes, compte tenu de l'intensité des tensions et investissements affectifs et des processus complexes d'ajustement que laisse entrevoir l'exploration qualitative (43).

*La possession d'un patrimoine fait-elle disparaître la relation  
entre le niveau d'intégration religieuse et le vote ?*

C'est à Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier que l'on doit la mise en évidence, sur une base quantitative, de la forte relation qu'entretiennent possession d'un patrimoine, opinions politiques et comportement électoral : le vote de droite est plus fréquent, le vote de gauche, en particulier communiste, plus rare chez les possédants que chez les non-possédants (44). Ce résultat impose un nouveau contrôle : la fréquence du vote de droite est maximum parmi les catholiques pratiquants réguliers ; n'est-ce pas principalement en raison de la plus forte probabilité qu'ils ont d'être propriétaires ? On peut, à l'inverse, se demander si l'orientation à droite des « possédants » ne s'explique pas pour l'essentiel par leur appartenance plus fréquente au catholicisme.

(41) Cf. notamment **Boulard (Fernand)**, **Rémy (Jean)**, 1968; **Percheron (Annick)**, 1977, 1982.

(42) L'alliance des trois termes : religion, propriété, famille, ne constitue pas un fait nouveau : c'est le titre de l'ouvrage pour lequel en 1869 Alfred Naquet fut condamné « pour outrage à la morale religieuse ».

(43) L'unité ainsi constituée par la personne, la famille, la propriété du patrimoine et les valeurs spirituelles qui les cimentent et qu'elles doivent en retour servir s'étend à d'autres dimensions, notamment aux relations de chacun avec ses enfants. Chez nos enquêtés catholiques, notions-nous, l'éducation doit assu-

rer la permanence, à travers les générations, de l'identité familiale et de son patrimoine matériel et symbolique. De là, un rapport possessif à l'enfant qui fait redouter tout système dans lequel « l'enfant n'appartient plus, en somme, à sa mère, voilà, appartenant à la nation, appartenant au régime », comme le dit une enquêtée. Cette crainte de la dépossession, au sens le plus général du terme, est largement à l'origine des investissements affectifs mobilisés par la question de l'école privée, comme le confirment les mêmes entretiens. Cf. *Classe, religion et comportement politique*, 1977, p. 16 et suivantes.

(44) **Capdevielle (Jacques)**, **Dupoirier (Elisabeth)**, 1980, 1981.

En fait, que l'on possède ou non un patrimoine (quel que soit l'indicateur patrimonial retenu), le vote apparaît dans tous les cas principalement associé au niveau d'intégration religieuse (*Tableau VIII*). S'il est sans religion, un individu possesseur de sa résidence, ou même de biens de rapport, a très significativement moins de chances de voter à droite et davantage de voter à gauche (y compris communiste) qu'un catholique pratiquant régulier dépourvu de patrimoine (45). En même temps, quel que soit le niveau d'intégration religieuse, l'« effet patrimoine » est vérifié. L'incidence sur le vote de la possession de la résidence, une fois neutralisée la variable religieuse, apparaît relativement modeste, encore que loin d'être négligeable. Celle de la possession de biens de rapports est nettement plus importante (46); l'impact comparativement bien plus déterminant de la variable religieuse n'en est, dans tous les cas, que plus saisissant.

TABLEAU VIII. — Vote en fonction du niveau d'intégration religieuse et de la possession d'un patrimoine

	Possession de la résidence principale							
	-		+		-		+	
	Droite		Gauche		PC			
Pratiquants réguliers .....	68 (283)	78 (477)	19	8	3	2		
Pratiquants irréguliers .....	49 (330)	59 (345)	35	28	12	6		
Non-pratiquants .....	27 (1257)	41 (998)	54	43	23	15		
Sans religion .....	10 (434)	18 (185)	71	68	43	32		
	Possession de biens de rapport							
Pratiquants réguliers .....	71 (586)	87 (174)	17	5	3	0		
Pratiquants irréguliers .....	51 (566)	72 (109)	34	19	10	2		
Non-pratiquants .....	31 (2036)	51 (219)	51	29	21	7		
Sans religion .....	11 (578)	32 (41)	72	51	42	20		

Ce n'est donc pas seulement la possession d'un patrimoine (et, très vraisemblablement, les conduites d'acquisition dont elle résulte), mais également la signification idéologico-politique dont elle se trouve investie une fois

(45) Cela reste vrai si l'on fait intervenir, en plus du patrimoine, le niveau de revenu. Les résultats ne sont pas modifiés si l'on utilise comme indicateur de patrimoine la possession de biens à usage domestique ou professionnel. Un contrôle en fonction de l'âge n'aboutit à aucune modification significative des relations observées.

(46) En d'autres termes, la possession de

biens de rapports (davantage liée à une stratégie de mise en valeur du patrimoine) est idéologiquement et politiquement plus « classante » que celle de la résidence principale. Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier ont montré, de leur côté, que le vote est plus influencé par la possession de biens mobiliers que par celle de biens immobiliers (1980).

acquise, qui semblent fortement varier en fonction des divers degrés d'adhésion au catholicisme. En matière politique, écrivions-nous en 1976, « une caractéristique 'économique' comme le niveau de revenu... est de peu de poids quand on la met en balance avec des motivations idéologiques aussi puissantes que celles dont le niveau d'intégration religieuse constitue l'indicateur » (47). Si l'effet de la possession d'un patrimoine sur le vote est nettement plus important que celui du revenu (48), sa prise en compte n'infirme pourtant pas, pour l'essentiel, nos observations antérieures (49).

(47) Michelat (Guy), Simon (Michel), 1977, p. 399.

(48) Cf. Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), 1981. C'est également ce qui ressort des résultats ici exposés : une fois neutralisés niveau d'intégration religieuse et propriété d'un

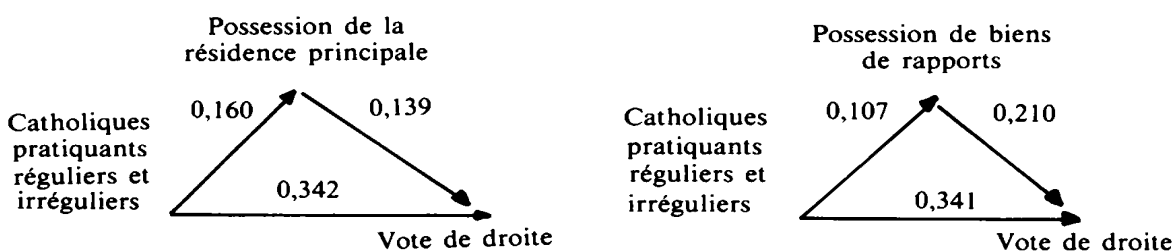
patrimoine, l'effet propre du niveau de revenu apparaît faible, quoique non nul. Il se manifeste essentiellement chez les non-pratiquants parmi lesquels les titulaires de revenus élevés votent un peu plus souvent à droite.

(49) On peut éprouver l'existence d'un modèle où le vote de droite serait dû à la combinaison de trois effets : 1) effet du niveau d'intégration religieuse sur la possession (de la résidence principale ou des biens de rapport), 2) effet du niveau d'intégration religieuse sur le vote de droite, 3) effet de la possession sur le vote de droite. Sur le conseil de François Vieillescazes nous avons trouvé dans un article de James Davis (« Analysing contingency tables with linear flow graphs : *D Systems* », *Sociological methodology-1976*, San Francisco-Washington-London, Jossey-Bass Publishers, pp. 111-145) un algorithme permettant la décomposition de ces effets et l'évaluation de leur ampleur à partir du tableau suivant :

Pourcentages de votes de droite en fonction du niveau d'intégration religieuse et de la possession de la résidence principale ou de biens de rapport

	Possession résidence principale			Possession de biens de rapport		
	-	+		-	+	
Catholiques pratiquants réguliers et irréguliers	58	70	65	61	82	65
Catholiques non-pratiquants et sans religion	23	37	29	27	48	29
	32	51	46	37	66	46

Les figures suivantes présentent la décomposition des effets à laquelle on parvient :



Ainsi, en ce qui concerne la première figure, l'effet de premier ordre de la pratique religieuse sur le vote de droite se décompose en un effet direct (effet de la pratique religieuse sur le vote en contrôlant l'effet de la résidence principale, estimé à 0,342) et un effet indirect estimé à 0,022 (produit de l'effet de premier ordre de la pratique religieuse sur la possession de la résidence principale (0,160) et de l'effet de la résidence principale sur le vote en contrôlant la pratique religieuse (0,139)). Il y a addition des deux effets sans trace significative d'interaction.

Si l'on compare maintenant les deux figures on constate que : 1) l'effet du niveau d'intégration religieuse, en contrôlant celui de la possession, est toujours le plus important; 2) l'effet de l'intégration religieuse sur la possession est plus important dans le cas de la résidence principale que dans celui des biens de rapport; 3) l'effet de la possession sur le vote, en contrôlant celui de l'intégration religieuse, est plus élevé quand il s'agit de biens de rapport.



## II. — Le comportement politique est-il toujours dépendant du degré d'appartenance à une classe sociale ?

On a souvent évoqué les transformations de tous ordres susceptibles d'avoir affaibli le lien entre appartenance de classe et comportement politique : mobilités sociale et géographique accrues, élévation des niveaux et moindre différenciation des modes de vie, tendance au rapprochement des pratiques culturelles (sous l'influence, entre autres, de la scolarisation et des moyens modernes de communication), etc. Les études récemment menées sur le comportement électoral ne semblent pourtant pas valider ce type d'hypothèse. C'est ainsi, par exemple, que Nonna Mayer a pu mettre en évidence la persistance d'un clivage politico-idéologique majeur entre indépendants et salariés : chez les premiers, c'est bien autour du statut d'indépendant (ou, pour le dire autrement, de la propriété du moyen de production ou d'échange) que s'organise un ensemble de représentations et d'attitudes aboutissant, toutes choses égales par ailleurs, à un vote majoritairement orienté à droite (50). Quant à la relation entre comportement électoral et appartenance à une catégorie socio-professionnelle, elle ne semble nullement s'être affaiblie, bien au contraire, comme le montrent Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth en comparant leurs résultats fondés sur l'enquête de 1978 à ceux établis par nous à partir de données collectées en 1966-1967 (51).

Dans une société dite de masse et réputée aller vers l'effacement de différenciations socio-culturelles héritées du XIX<sup>e</sup> siècle (52), on peut néanmoins s'interroger sur l'actualité et la généralité de la relation que nous avons établie, à partir de données maintenant anciennes, entre le vote et le degré d'appartenance à une classe sociale (donc, selon notre hypothèse, de participation à une sous-culture supposée lui être spécifique) (53). Qu'en est-il donc en 1978 de la relation entre le vote et le degré d'appartenance à la classe ouvrière (54) ? Constate-t-on des phénomènes analogues en élargissant le champ d'étude à d'autres classes ou regroupement de classes ?

A ces deux questions, Nonna Mayer a déjà répondu (55). Elle a, en effet, construit un indicateur, constitué par le nombre d'attributs ouvriers, analogue

(50) Mayer (Nonna), 1983a, 1983b, 1984. L'auteur montre qu'il existe des différenciations parmi les indépendants, notamment entre artisans et petits commerçants, mais que, toutes choses égales d'ailleurs, un net clivage oppose ceux qui emploient des salariés et ceux qui n'en emploient pas, les premiers votant sensiblement plus à droite que les seconds (1983b, p. 553-556).

(51) Cf. Michelat (Guy), Simon (Michel), 1975; Grunberg (Gérard), Schweisguth (Etienne), 1981. Il semble qu'entre 1981 et 1983, on assiste à nouveau à un léger affaiblissement des écarts enregistrés, ce qui confirme le caractère non linéaire des phénomènes étudiés et l'incidence de la conjoncture politique. Cf. Grunberg (Gérard), Schweisguth (Etienne), 1983.

(52) On songe notamment à certaines analy-

ses d'Alain Touraine. « *Les genres de vie* sont remplacés par *des niveaux de vie* dans la société de masse. Cette affirmation classique mérite probablement d'être nuancée; elle indique cependant très nettement la disparition des fondements culturels anciens des classes sociales ». Touraine (Alain), 1969, p. 51.

(53) Michelat (Guy), Simon (Michel), 1971 et 1977.

(54) Tel que mesuré par le nombre de « liaisons » entretenues avec le GSP 06 du code de l'INSEE. Sur la signification de cet indicateur et les problèmes qu'il soulève, ainsi que sur les relations entre les concepts de classe sociale et de catégorie socio-professionnelle, cf. note 53.

(55) Mayer (Nonna), 1983a.

à celui que nous avons élaboré, mais plus complet puisqu'il prend en compte le premier emploi, la profession de la personne interrogée, celle de son père, de sa mère, de son conjoint. C'est cet indicateur que nous utiliserons dans la suite de ce texte. Il se confirme (*Tableau IX*) que plus s'élève le degré d'appartenance à la classe ouvrière, plus corrélativement diminue la fréquence du vote de droite, tandis qu'augmente celle du vote de gauche (Parti communiste (56), mais aussi, à un moindre degré, Parti socialiste-Radicaux de gauche). Certes, à nos divers degrés d'appartenance à la classe ouvrière, correspondent des populations dont la composition en termes de catégories socio-professionnelles diffère (57). Mais les tendances ici analysées se vérifient, quelle que soit l'appartenance socio-professionnelle des personnes interrogées. C'est ainsi que, chez les ouvriers, la proportion de votes de gauche passe de 51 % (919) chez ceux qui n'ont qu'un attribut ouvrier, à 63 % (610) chez ceux qui en ont deux ou plus. Parmi les non-ouvriers, on relève des phénomènes similaires (58). Tout confirme donc, aujourd'hui encore, l'incidence du degré

TABLEAU IX. — Vote au premier tour des élections législatives de 1978 en fonction du nombre d'attributs ouvriers

Nombre d'attributs ouvriers	Droite	Gauche	PC	
0	51	31	8	(1 910)
1	38	46	17	(1 110)
2	31	53	24	(768)
3	24	60	34	(528)
4 + 5	17	68	36	(191)

(56) Pour leur part Hervé Le Bras et Emmanuel Todd affirment que l'existence d'une relation entre appartenance à la classe ouvrière et vote communiste est « un véritable fantasme sociologique ». Ceci à partir de la constatation qu'« aucun rapport visible n'existe, en France, entre la répartition géographique de la classe ouvrière et l'implantation régionale du PCF (...) Le coefficient de corrélation entre 1) l'importance relative du secteur industriel et 2) le pourcentage de voix obtenues par le Parti communiste au élections législatives est pratiquement nul, très exactement égal à 0,08 (législatives de 1978, population active employée dans le secteur secondaire en 1968) » (**Hervé Le Bras, Emmanuel Todd**, 1981, p. 358). Or, tous les sondages d'opinion dont nous disposons montrent que les ouvriers représentent le groupe socio-professionnel où la proportion de votes communistes est la plus élevée.

(57) Proposition corollaire du fait qu'on peut ranger les diverses catégories socio-professionnelles, depuis celles où la proportion des personnes sans aucun attribut ouvrier est la plus élevée (agriculteurs exploitants, industriels, catégories intellectuelles supérieures), jusqu'à cel-

les où cette proportion est la plus faible (employés de bureau, personnels de service, techniciens, artisans). Toutefois, on ne mesure ainsi qu'imparfaitement le degré de « liaison » des diverses classes ou fractions de classes entre elles. Par exemple, une proportion notable d'enfants d'agriculteurs sont ouvriers. Or, l'exploration qualitative suggère, de façon générale, un effet en retour non négligeable de la condition et de l'expérience sociales des enfants sur les attitudes des parents.

(58) Si, parmi les non-ouvriers, on oppose ceux qui n'ont aucun attribut ouvrier à ceux qui en ont au moins un, on relève pour le vote de gauche : techniciens : respectivement 44 % et 52 %, artisans : 24 % et 47 %, petits commerçants : 16 % et 33 %, employés de bureau : 45 % et 61 %, employés de commerce : 25 % et 55 %, etc. Observons que les employés de commerce (comparés aux employés de bureau) sont moins liés sociologiquement aux ouvriers et plus aux indépendants, et que cela peut expliquer (en partie seulement) leur orientation plus fréquente à droite. Il en va de même de la différence déjà évoquée entre petits commerçants et artisans.

d'appartenance à la classe ouvrière sur le vote et les représentations, sentiments, attitudes, etc. qui lui sont associés (59).

Nonna Mayer a également montré, en construisant un indice analogue à partir du « nombre d'attributs indépendants », que les effets de socialisation que mesurent indirectement ces indicateurs se retrouvaient aussi bien pour le groupe des indépendants que pour la classe ouvrière : le vote de droite passe de 30 % pour 0 attribut à 66 % pour 5 attributs indépendants (60). Nous ajouterons, pour notre part, qu'en cas d'appartenances multiples (liées aux origines sociales et/ou aux itinéraires biographiques des individus), socialisation en milieu indépendant et socialisation en milieu ouvrier influencent l'un et l'autre le comportement électoral (*Tableau X*). De la sorte, la fréquence du vote de droite est maximum chez les individus les plus intégrés aux milieux indépendants et « purs » de toute attache ouvrière, minimum chez les plus intégrés au groupe ouvrier « purs » de toute attache indépendante (61). Il nous paraît dans ces conditions malaisé de soutenir que le vote et les significations dont il est révélateur n'ont plus, de nos jours, que peu de rapports avec le degré d'appartenance à une classe ou à un ensemble de classes sociales.

TABLEAU X. — Pourcentages de votes de droite en fonction du nombre d'attributs indépendants et du nombre d'attributs ouvriers

Nombre d'attributs indépendants	Nombre d'attributs ouvriers			
	0	1	2 + 3	4 + 5
0	40 (628)	32 (578)	25 (976)	17 (187)
1	53 (386)	41 (228)	31 (193)	(4)
2 + 3	57 (584)	50 (282)	54 (127)	(0)
4 + 5	66 (312)	50 (22)	(0)	(0)

*Appartenance de classe et possession d'un patrimoine*

Cet effet du degré d'appartenance à une classe sociale (indice de l'existence de sous-cultures de classe spécifiques) se manifeste-t-il dans d'autres domaines que politique, notamment dans les attitudes vis-à-vis de la propriété d'un

(59) Sur la confirmation, en 1983, des relations entre classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral, telles que dégagées par nous à partir des données de 1966, cf. **Mitra (Subrata), Parodi (Jean-Luc)**, 1984.

(60) **Mayer (Nonna)**, 1983a et b.

(61) Ce tableau revient, en fait, à mesurer l'effet sur le vote du degré d'appartenance à trois groupes : « indépendants », « ouvriers » et « ni

indépendants ni ouvriers » (c'est-à-dire salariés non ouvriers). Avec 40 % de votes de droite (et 41 % de votes de gauche), ceux qui appartiennent exclusivement à ce dernier groupe (0 attribut ouvrier et indépendant) se situent en position médiane par rapport aux « ouvriers » et « indépendants » « purs ». Par construction, plus on appartient à un de ces groupes, moins on peut appartenir à chacun des deux autres.

patrimoine (62) ? La réponse semble bien être positive. Quels que soient derechef l'âge, la taille de l'agglomération, le niveau de revenus, le niveau d'études, on a d'autant moins de chances d'être possédant qu'on appartient davantage à la classe ouvrière (*Tableaux XI et XII*). C'est surtout la propriété de biens de rapport (la plus significative d'un calcul économique et d'une stratégie de mise en valeur du patrimoine) qui se révèle tributaire de cet « éthos » de classe : même quand ne font défaut ni les moyens financiers (revenus moyens et élevés), ni les instruments culturels (études au-delà du

TABLEAU XI. — Pourcentages de possession d'un patrimoine en fonction du nombre d'attributs ouvriers, de l'âge et du niveau de revenus

Nombre d'attributs ouvriers	Possession de la résidence principale					Possession de biens de rapport				
	Age -		Age +		Ensemble	Age -		Age +		Ensemble
	Revenus		Revenus			Revenus		Revenus		
	-	= +	-	= +	-	= +	-	= +		
0	31 (147)	35 (489)	65 (351)	66 (511)	53 (1 910)	11	16	15	32	20
1	25 (130)	29 (297)	59 (228)	60 (296)	46 (1 110)	2	9	5	18	10
2	18 (127)	35 (197)	49 (191)	53 (179)	41 (768)	1	5	6	12	7
3	15 (96)	27 (143)	40 (118)	51 (111)	34 (528)	1	4	2	5	3
4 + 5	15 (40)	20 (49)	49 (41)	55 (42)	36 (191)	0	2	0	10	3

TABLEAU XII. — Pourcentages de possession d'un patrimoine en fonction du nombre d'attributs ouvriers, de la taille de l'agglomération et du niveau de revenus

Nombre d'attributs ouvriers	Possession de la résidence principale				Possession de biens de rapport			
	moins de 5 000 h		plus de 5 000 h		moins de 5 000 h		plus de 5 000 h	
	Revenus		Revenus		Revenus		Revenus	
	-	= +	-	= +	-	= +	-	= +
0	65 (346)	69 (300)	31 (152)	43 (700)	16	23	10	25
1	60 (206)	62 (186)	29 (153)	36 (408)	4	15	4	13
2	53 (156)	54 (128)	21 (162)	38 (248)	5	8	2	9
3	42 (85)	47 (89)	19 (129)	32 (165)	2	2	1	6
4 + 5	43 (35)	50 (42)	26 (47)	25 (49)	0	5	0	6

(62) Cette question ne se confond pas avec celle de l'inégalité patrimoniale entre CSP, sur lesquelles existent de nombreuses études avec les résultats desquelles les données ici utilisées sont pour l'essentiel compatibles. En effet, bien plus que dans le cas de l'appartenance religieuse,

l'appartenance de classe est l'indice d'un ensemble de disponibilités et de contraintes en évidente relation avec la possession d'un patrimoine (revenu, mais aussi lieu de résidence et, bien sûr, type d'activité).

primaire et du C.A.P.), il suffit de la présence d'un attribut ouvrier pour que la probabilité de posséder un patrimoine de rapport diminue très sensiblement. Les mêmes tendances apparaissent quand il s'agit de la propriété du logement, quoique de façon nettement plus atténuée, surtout dans les tranches de revenus moyens ou élevés (63). Tout se passe comme si les individus les plus intégrés à la classe ouvrière ne tendaient à s'aligner sur les autres groupes, en matière d'accession à la propriété du logement, qu'à la condition que le niveau de revenu soit suffisant et qu'en conséquence le sacrifice à consentir sur la consommation ne soit pas trop élevé (64).

Ces résultats n'infirment nullement, bien au contraire, les conclusions de Michel Verret (65). Si, dans le type d'organisation symbolique caractéristique d'une partie au moins du groupe ouvrier, famille, enfants et foyer sont intensément valorisés, la propriété comme telle et surtout la transmission aux enfants d'un « patrimoine » inséparablement matériel et spirituel sont très loin d'occuper la place stratégique qui est la leur dans le système symbolique catholique (66). Notons qu'un haut degré d'appartenance à la classe ouvrière peut signifier l'appartenance à une lignée (ou au moins à un milieu) où a longtemps prévalu l'absence de propriété (qu'il s'agisse des moyens de production ou, compte tenu de ce qu'on sait de la condition ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle et dans le premier XX<sup>e</sup> siècle, du logement ou même de biens d'usage élémentaires) (67). Qu'une telle exclusion ait structuré durablement les attitudes (tout en suscitant l'élaboration de styles de vie, voire de systèmes de valeurs alternatifs) n'aurait rien qui doive surprendre (68). L'on trouve des résultats symétriques à ceux ici exposés quand on analyse la propriété d'un patrimoine en fonction du degré d'appartenance aux milieux indépendants.

(63) La possession d'un plan d'épargne logement diminue, elle aussi, fortement, quel que soit le revenu, quand le degré d'appartenance à la classe ouvrière devient élevé, en particulier dans les tranches d'âge jeunes.

(64) « Faire construire une maison, faire ci, faire là, c'est bien gentil, mais si c'est pour se serrer la ceinture toute sa vie pour payer des notes tous les mois, ce n'est pas la peine (...). On ne vit plus (...). On ne demande pas la lune, moi je parle comme d'autres pareils, hein, d'autres ouvriers (...). On demande à vivre dans de (...) bonnes conditions ». Homme, ouvrier, 25 ans, cité dans **Donegani (Jean-Marie), Michelat (Guy), Simon (Michel)**, 1980, p. 203-204. Cela n'exclut pas l'aspiration au logement individuel : « On dira ce qu'on voudra, mais une maison individuelle, on est mieux que dans les HLM, là, où vous n'avez pas le droit de causer ni de ... Mais alors qu'on donne les moyens... » (Ouvrier, 64 ans) *Ibid.*, p. 203.

(65) **Verret (Michel)**, 1979.

(66) Comparant les CSP ouvrières aux au-

tres, Michel Verret observe (1979, p. 150) : « Peut-être le lien du cœur s'y confond-il moins qu'en aucune autre avec le lien des choses. Ainsi, 47 % seulement des enfants d'ouvriers se déclaraient-ils prêts à garder une maison héritée des parents contre 56 % des enfants d'employés et 65 % des enfants de cadres moyens et supérieurs. Signe sans doute d'une disjonction entre le sentiment familial et le sentiment patrimonial, inconnue des autres classes urbaines ».

(67) « La classe ouvrière a longtemps vécu, comme vit encore l'immigré, en « garni » ou « meublé », garni ou meublé par les autres... » (*ibid.*, p. 212).

(68) Il faut aussi se demander si certains courants politico-idéologiques non dénués d'influence dans le mouvement ouvrier (traditions anarchistes et libertaires notamment) n'ont pas, en identifiant accès au statut de propriétaire et abandon de l'identité et des solidarités de classe, contribué à structurer des attitudes dont, vraisemblablement, ils portaient dès l'origine la marque.

*La possession d'un patrimoine fait-elle disparaître la relation entre appartenance de classe et comportement électoral ?*

Compte tenu de ces résultats et des corrélats politico-idéologiques déjà évoqués de la possession d'un patrimoine, cette dernière fait-elle disparaître la relation entre degré d'appartenance de classe et comportement électoral ? Tel ne semble pas être le cas. Quel que soit l'indicateur patrimonial retenu, et qu'il y ait possession ou non, le vote de droite est d'autant plus rare, le vote de gauche, notamment communiste, d'autant plus fréquent qu'augmente le nombre d'attributs ouvriers (*Tableau XIII*). On relève des variations de sens contraire, mais d'ampleur comparable, quand on passe de 0 à 4 ou 5 attributs indépendants. Propriétaire ou non de sa résidence ou même d'un patrimoine de rapport, un individu très lié au groupe ouvrier a de la sorte beaucoup plus de chances de voter à gauche, communiste compris, qu'un individu sans attache ouvrière, a fortiori s'il est fortement inséré dans les milieux indépendants.

TABLEAU XIII. — Vote en fonction du nombre d'attributs ouvriers et de la possession d'un patrimoine

Nombre d'attributs ouvriers	Possession résidence principale						Possession de biens de rapport					
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
0	45 (884)	59 (1 015)	33	28	10	7	47 (1 529)	70 (381)	34	17	9	3
1	31 (596)	48 (507)	52	39	23	10	36 (998)	60 (112)	48	27	18	7
2	25 (448)	41 (315)	59	43	29	18	30 (716)	50 (52)	54	31	26	6
3	19 (347)	37 (178)	64	51	39	25	22 (696)	27 (23)	62	59	35	23
4 + 5	12 (122)	25 (69)	75	55	43	23						
	Vote de droite		Vote de gauche		Vote PC		Vote de droite		Vote de gauche		Vote PC	

On ne saurait pour autant minimiser les incidences politiques de l'accès à la propriété d'un patrimoine. Quel que soit, en effet, le nombre d'attributs ouvriers ou indépendants, les propriétaires de leur résidence ou de biens de rapport votent plus souvent à droite et moins souvent à gauche (en particulier communiste) que les non-propriétaires. Parmi les plus insérés aux groupes indépendants, ce phénomène est relativement peu sensible, comme si, à partir d'un certain seuil, les attitudes étaient principalement structurées par la possession de l'outil de travail, celle, additionnelle, de la résidence ou de biens de rapport n'exerçant dès lors que peu d'effet de renforcement. En revanche, quand s'élève le nombre d'attributs ouvriers, le fait de posséder ces éléments de patrimoine s'accompagne de variations nettement plus significatives du comportement électoral. Chez les ouvriers (et plus généralement les salariés), l'accès à la propriété d'un patrimoine (essentiellement du logement) semble

donc bien constituer l'indice (et vraisemblablement aussi la source) d'attitudes idéologiquement et politiquement très connotées. L'exploration qualitative en laisse entrevoir les composantes : exaltation de l'effort et du sacrifice consentis pour parvenir à « avoir quelque chose », crainte corrélative d'être spolié, en particulier dans l'hypothèse d'un « régime communiste » (69). Ces significations associées à la propriété individuelle du domicile ou de biens de rapport ne sont pas sans évoquer celles, davantage centrées autour de la propriété de l'outil de travail, caractéristiques d'enquêtés appartenant aux professions indépendantes (70). En tout cas, parmi les propriétaires d'un patrimoine, les votes se différencient moins fortement en fonction du degré d'appartenance de classe que parmi les non-propriétaires, comme si la possession d'un patrimoine s'accompagnait d'une tendance à un relatif rapprochement « inter-classiste » en matière politique.

Cela noté, le clivage principal n'oppose pas possesseurs et non-possesseurs de la résidence principale ou de biens de rapport, comme le montre l'effet comparativement plus déterminant du degré d'appartenance à la classe ouvrière (ou aux classes indépendantes) et d'intériorisation des modèles culturels correspondants (71). L'équipement symbolique formé à partir des influences, identifications et expériences caractéristiques de l'appartenance et de la socialisation de classe produit ainsi ses effets à deux niveaux : celui des attitudes qui font de l'accès à la propriété d'un patrimoine un objectif plus ou moins central et prioritaire et, cet objectif supposé atteint, celui de ses implications politico-idéologiques. Quoique traduites par des liaisons plutôt moins intenses, les relations ici décrites sont donc formellement analogues à celles observées en fonction du niveau d'intégration religieuse.

### **III. — Qu'en est-il de l'action combinée sur le vote de l'appartenance à une classe et du niveau d'intégration religieuse ?**

Tout individu se situe à l'intersection de réseaux d'appartenance multiples, dont les appartenances religieuse et de classe. C'est bien à tort par conséquent qu'on interpréterait nos résultats comme ne concernant que les catholiques d'une part, les ouvriers (ou les indépendants) de l'autre. Compte tenu du caractère ordinal (et non nominal) des variables utilisées ici (lui-même corollaire du caractère à nos yeux dimensionnel de l'appartenance à un groupe), tout individu concret se situe à la fois (fût-ce au degré zéro) sur chacune des dimensions, religieuse et de classe, jusqu'ici envisagées séparé-

(69) Souvent exprimée sur le mode de l'exorcisme, comme dans l'extrait suivant : « Je ne crois pas, moi, pas en France, même si la gauche l'emporte... Parce que je ne vois pas, le travailleur qui aura mis ses quatre murs de côté, qui dira, mais dis, oh ! On ne va pas me prendre ma maison ! Quoi, quoi, quoi ? A ce moment-là, il dira, je vais y descendre, moi, dans la rue, pour lui arranger sa cravate, à lui là-bas !... Mais

(...) moi, je ne crois pas qu'ils veulent en arriver là, hein... » (Ouvrier, 52 ans). Cf. **Donegani (Jean-Marie), Michelat (Guy), Simon (Michel)**, 1980.

(70) *Ibid.* et **Mayer (Nonna)**, 1983b.

(71) L'incidence sur le vote du niveau de revenu, quant à elle, est faible, surtout aux niveaux extrêmes de notre échelle de classes.

ment pour la clarté de l'analyse. De plus, position religieuse et position de classe sont corrélées entre elles (72). Entretiennent-elles néanmoins avec les phénomènes ici étudiés des relations partiellement indépendantes susceptibles de se cumuler, et, dans l'affirmative, peut-on évaluer l'impact respectif de chacune d'elles ?

Première question : existe-t-il bien, indépendamment de l'appartenance de classe, une relation entre niveau d'intégration religieuse et propriété patrimoniale ? Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, les catholiques pratiquants réguliers ou irréguliers sont plus souvent « possédants » que les non-pratiquants et sans religion (73). C'est vrai de la résidence principale. Dans le groupe des ouvriers, par exemple, le taux de possession du logement passe de 60 % (136) pour les catholiques pratiquants réguliers à 47 % (233) pour les catholiques pratiquants irréguliers, 38 % (881) pour les catholiques non pratiquants et 26 % (216) pour les sans religion (74). Cette incidence de la variable religieuse n'efface pas pour autant celle de la classe sociale : chez les pratiquants comme chez les non-pratiquants, la proportion de propriétaires de leur logement varie d'une C.S.P. à l'autre, avec toutefois une dispersion sensiblement plus faible chez les pratiquants que chez les détachés. Les mêmes phénomènes s'observent à propos de la possession d'un patrimoine de rapport, y compris dans des catégories (indépendants de statut socio-économique élevé, ingénieurs et cadres administratifs supérieurs, etc.) où l'on aurait pu penser que la norme de classe (et le sens du placement financier rationnel) effacerait pour l'essentiel l'effet des déterminations religieuses (75). On vérifie ces relations quand on utilise, comme indicateur de classe, le degré d'appartenance à la classe ouvrière (*Tableau XIV*). Quels que soient l'âge et le niveau de revenu, et qu'il s'agisse de la propriété du logement ou de celle de biens de rapport, l'effet propre de la variable religieuse est confirmé, que l'on possède ou non une attache ouvrière, de même que se vérifie celui de la variable de classe, que l'on soit ou non catholique pratiquant. Ces effets, combinés, se traduisent par des écarts très significatifs, surtout comparés à ceux induits par le niveau de revenu.

Intégration religieuse et absence d'appartenance ouvrière cumulent bien leurs effets pour rendre plus probable la possession d'un patrimoine et — tout le suggère — plus intenses les investissements affectifs qui conduisent à mobiliser prioritairement les ressources (économiques et symboliques) en vue

(72) Cf. *Classe, religion, comportement politique*, 1977, quatrième partie Nous avons vérifié, à partir de l'enquête de 1978, la persistance de cette relation.

(73) Pour des raisons d'effectifs, nous sommes généralement conduits dans cette dernière partie à réduire notre variable religieuse, comme nos autres variables ordinales, à des dichotomies, atténuant ainsi leur effet apparent.

(74) La possession de la résidence varie en fonction du niveau d'intégration religieuse dans toutes les CSP, indépendants compris. Sont ainsi propriétaires de leur logement : agriculteurs exploitants, pratiquants réguliers + irréguliers :

77 % (236); non pratiquants + sans religion : 69 % (170); artisans : respectivement 71 % (75) et 59 % (138); petits commerçants : 75 % (68) et 52 % (142), etc.

(75) Propriétaires de biens de rapport : industriels, gros commerçants, professions libérales : pratiquants réguliers + irréguliers : 44 % (63), non pratiquants + sans religion : 34 % (73). Les pourcentages correspondants sont : ingénieurs, cadres administratifs supérieurs : 42 % (117) et 21 % (179); professeurs : 38 % (24) et 12 % (73); cadres administratifs moyens : 33 % (83) et 10 % (147).



TABLEAU XIV. — Pourcentages de possession d'un patrimoine en fonction du niveau d'intégration religieuse, du nombre d'attributs ouvriers, du niveau de revenus et de l'âge

		Possession de la résidence principale				Possession de biens de rapport			
		Age -		Age +		Age -		Age +	
		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus	
		-	= +	-	= +	-	= +	-	= +
Pratiquants réguliers + irréguliers	0 attribut ouvrier	42 (50)	35 (132)	70 (185)	69 (231)	16	24	20	41
	1 attribut ou plus	22 (68)	36 (113)	62 (201)	61 (184)	0	8	6	18
Non-pratiquants + sans religion	0 attribut ouvrier	22 (89)	35 (342)	59 (150)	65 (254)	7	14	10	25
	1 attribut ou plus	19 (311)	28 (552)	46 (347)	54 (418)	1	6	3	11

de sa constitution et de sa transmission. On peut aussi bien écrire que détachement religieux et appartenance ouvrière se traduisent l'un et l'autre, au niveau des représentations, sentiments et attitudes (culturellement déterminées) et de l'organisation corrélative de la conduite, par une place moins centrale et une moindre valorisation, sinon sacralisation, de la propriété patrimoniale, et que leurs effets s'additionnent.

Quel est, en second lieu, l'effet combiné sur le vote du niveau d'intégration religieuse et de l'appartenance à une classe sociale ? Quelle que soit la CSP, la probabilité du vote de droite varie en raison directe, celle du vote de gauche, notamment communiste, en raison inverse du niveau d'intégration religieuse (*Tableau XV*) (76). En même temps, quel que soit le niveau d'intégration religieuse, l'effet de la CSP est sensible. En particulier, le rejet du vote de gauche et la propension au vote de droite semblent maximum parmi les catholiques pratiquants réguliers indépendants (agriculteurs, petits patrons du commerce, industriels, gros commerçants et professions libérales). A l'inverse, chez les catholiques pratiquants réguliers appartenant à certaines catégories salariées (professeurs, instituteurs, employés de bureau, certaines CSP ouvrières), on relève une fréquence non négligeable du vote de gauche (essentiellement non communiste, le vote PC demeurant invariablement très rare chez les catholiques les plus intégrés). C'est chez les indépendants de statut élevé que l'effet de la variable religieuse est le plus faible : en ce cas, la norme de classe l'emporte, entraînant un vote toujours majoritairement orienté à droite. Chez les agriculteurs au contraire, l'effet de la variable religieuse est particulièrement fort : ceux qui se disent sans religion (en rupture avec la norme dominante dans ce groupe) se caractérisent par un vote très majoritairement orienté à gauche (et un vote communiste relativement fréquent). C'est chez les ouvriers sans religion que le vote communiste atteint sa fréquence maximum. Toutefois, plus augmente le niveau d'intégration religieuse, moins grande est la dispersion du vote en fonction de la CSP. Au total, les variations du vote en fonction du

(76) Il convient certes d'interpréter avec prudence le tableau 15, compte tenu de la faiblesse des bases de certains pourcentages.

TABLEAU XV. — Vote en fonction de la profession du chef de ménage et du niveau d'intégration religieuse

Profession du chef de famille	Vote de droite				Vote de gauche				Vote PC			
	Prat. rég.	Prat. irrég.	Non-prat.	Sans rel.	Prat. rég.	Prat. irrég.	Non-prat.	Sans rel.	Prat. rég.	Prat. irrég.	Non-prat.	Sans rel.
Agriculteurs exploitants .....	85 (138)	70 (98)	51 (151)	16 (19)	7	16	28	74	1	1	9	26
Artisans .....	74 (43)	50 (32)	35 (119)	16 (19)	9	31	45	58	7	3	10	21
Petits commerçants .....	87 (39)	66 (29)	48 (123)	42 (19)	5	10	27	47	3	3	9	26
Industriels, gros commerçants, professions libérales ..	92 (37)	77 (26)	80 (50)	47 (17)	0	15	11	29	0	0	4	18
Professeurs .....	77 (13)	27 (11)	21 (33)	5 (40)	23	55	58	75	8	0	21	30
Ingénieurs, cadres administratifs supérieurs .....	76 (79)	63 (38)	46 (143)	17 (36)	9	21	33	64	0	0	6	22
Instituteurs .....	67 (15)	57 (14)	15 (39)	10 (40)	20	29	64	68	0	7	18	38
Techniciens .....	52 (29)	48 (23)	28 (90)	11 (35)	34	30	52	66	3	4	21	37
Cadres administratifs moyens .....	73 (52)	61 (31)	42 (112)	9 (35)	9	39	40	71	0	3	8	37
Employés de bureau .....	68 (65)	60 (48)	27 (207)	7 (54)	25	31	60	76	2	10	23	37
Employés de commerce .....	75 (12)	50 (16)	33 (66)	17 (12)	8	31	45	67	0	6	20	42
Contremaîtres .....	77 (17)	52 (27)	35 (116)	10 (21)	12	33	48	76	0	11	14	38
Ouvriers qualifiés .....	74 (54)	44 (84)	21 (352)	12 (75)	17	36	65	75	4	14	32	57
Ouvriers spécialisés .....	56 (36)	42 (74)	25 (226)	11 (73)	25	46	58	79	3	18	31	49
Autres ouvriers .....	55 (29)	38 (48)	22 (187)	6 (47)	34	54	63	77	10	25	25	55
Personnel de service .....	65 (20)	41 (22)	37 (59)	12 (17)	30	32	41	65	5	9	12	59

niveau d'intégration religieuse sont plus amples que celles enregistrées en fonction de la CSP.

Si maintenant nous reprenons notre indicateur du degré d'appartenance à la classe ouvrière, nous aboutissons à des conclusions analogues et, ici encore, très proches de celles établies à partir de nos données de 1966 (*Tableau XVI*). La probabilité du vote de droite est d'autant plus grande, celle du vote de gauche, notamment communiste, d'autant plus faible, qu'augmente le niveau

TABLEAU XVI. — Vote en fonction du niveau d'intégration religieuse et du degré d'appartenance à la classe ouvrière

Pratique religieuse	Nombre d'attributs ouvriers											
	0	1	2	3, 4, 5	0	1	2	3, 4, 5	0	1	2	3, 4, 5
Prat. réguliers.....	79 (480)	69 (153)	67 (66)	57 (61)	10	19	18	31	1	2	6	11
Prat. irréguliers ....	66 (290)	49 (184)	42 (117)	36 (84)	21	35	42	42	2	11	16	15
Non-pratiquants ....	42 (803)	34 (582)	26 (438)	19 (432)	34	49	57	66	9	18	24	34
Sans religion.....	15 (245)	9 (145)	14 (105)	6 (124)	64	70	70	81	27	38	47	62
	Vote de droite				Vote de gauche				Vote PC			

d'intégration religieuse et que diminue le degré d'appartenance à la classe ouvrière. Les variations enregistrées en fonction de la variable religieuse sont plus importantes que celles enregistrées en fonction de la variable de classe : les « sans religion » sans attache ouvrière ont bien moins de chances de voter à droite et bien plus de voter à gauche, y compris communiste, que les catholiques pratiquants réguliers très insérés dans la classe ouvrière, qu'un écart considérable sépare, sous ce rapport, de leurs homologues de classe sans religion (77). La combinaison des deux variables aboutit à des variations en pourcentage de très grande ampleur : le vote de droite passe de 79 % chez les catholiques pratiquants réguliers sans aucune attache ouvrière à 6 % chez les « sans religion » les plus liés au groupe ouvrier, soit une différence de 73 points (78). On relève des phénomènes analogues (à une inversion de signe

(77) Comme nous l'observons dans notre précédente recherche, un niveau élevé d'intégration religieuse semble bien constituer un facteur d'homogénéité politique plus puissant qu'un haut degré d'appartenance objective à la classe ouvrière. Dans leur recherche sur les catholiques pratiquants de l'agglomération grenobloise, P. Bréchon et B. Denni relèvent eux aussi que leurs résultats « ne s'accordent pas avec l'hypothèse qui fait intervenir la spécificité de la morphologie sociale des catholiques comme variable intermédiaire pour rendre compte de la singularité de leurs choix politiques (...) L'attachement au catholicisme paraît bien, dans tous les cas, l'emporter sur les déterminations proprement socio-démographiques de l'orientation politique. Les facteurs socio-démographiques freinent ou accentuent les effets du facteur religieux, mais ils ne se substituent pas à lui : ils sont toujours seconds ». **Bréchon (P.), Denni (B.), 1982, p. 135.**

(78) Les facteurs qui favorisent le vote de gauche, globalement considéré, et défavorisent

le vote de droite jouent aussi sur le rapport des forces internes à la gauche : plus le rapport gauche/droite devient favorable à la gauche, plus le choix du PC s'élève par rapport à celui de la gauche non communiste. Ces phénomènes de concurrence et de substitution partielle expliquent que, considéré isolément, le vote GNC semble peu dépendant de l'action combinée de l'intégration religieuse et de l'appartenance ouvrière. En fait il augmente, jusqu'à un certain seuil, parallèlement au vote communiste : de 9 % (catholiques pratiquants réguliers) à 37 % (sans religion) pour 0 attribut ouvrier ; de 9 % (0 attribut ouvrier) à 20 % (3 attributs et plus) pour catholiques pratiquants réguliers, par exemple. Au-delà, sa progression devient nulle ou négative, les préférences se portant alors davantage sur le PC. Ce seuil n'est atteint que dans les quatre cas de figure où, en 1978 du moins, le PC est majoritaire à gauche (catholiques non pratiquants/3 attributs ouvriers ou plus, et sans religion/un attribut ouvrier ou plus).

**TABLEAU XVII. — Vote en fonction du niveau d'intégration religieuse, du nombre d'attributs ouvriers, de la propriété de la résidence et du niveau de revenus**

	Nombre d'attributs ouvriers	Vote de droite				Vote de gauche				Vote PC			
		Ne possèdent pas		Possèdent		Ne possèdent pas		Possèdent		Ne possèdent pas		Possèdent	
		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus	
		-	= +	-	= +	-	= +	-	= +	-	= +	-	= +
Pratiquants réguliers + irréguliers	0	65	70	75	81	19	20	17	12	1	1	3	1
		(84)	(157)	(151)	(206)								
1 et +		52	42	64	55	35	41	29	29	15	13	8	6
		(130)	(142)	(140)	(154)								
Non-pratiquants et sans religion	0	32	32	37	44	47	44	46	43	16	16	17	13
		(129)	(312)	(109)	(283)								
1 et +		18	18	30	35	67	67	57	52	40	33	25	22
		(436)	(587)	(218)	(381)								

**TABLEAU XVIII. — Vote en fonction du niveau d'intégration religieuse, du nombre d'attributs ouvriers, de la possession d'un patrimoine de rapport et du niveau de revenus**

	Nombre d'attributs ouvriers	Vote de droite				Vote de gauche				Vote PC			
		Ne possèdent pas		Possèdent		Ne possèdent pas		Possèdent		Ne possèdent pas		Possèdent	
		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus		Revenus	
		-	= +	-	= +	-	= +	-	= +	-	= +	-	= +
Pratiquants réguliers + irréguliers	0	69	72	84	85	18	20	13	8	2	1	2	1
		(190)	(237)	(45)	(126)								
1 et +		57	45	85	67	33	37	15	21	12	11	0	0
		(257)	(255)	(13)	(42)								
Non-pratiquants et sans religion	0	34	33	38	56	46	47	43	28	17	16	5	7
		(218)	(487)	(21)	(109)								
1 et +		22	24	47	36	65	63	40	42	35	30	27	12
		(644)	(891)	(15)	(80)								

près) quand on étudie les variations du vote sous l'effet combiné du niveau d'intégration religieuse et du nombre d'attributs indépendants (79).

Ces résultats, enfin, ne sont pas mis en cause, si on les contrôle en fonction à la fois de la possession d'un patrimoine et du niveau de revenus (*Tableaux XVII et XVIII*). Chacune des quatre variables possède une incidence propre sur le vote. Mais celui-ci varie nettement plus sous l'effet cumulé du degré d'appartenance aux groupes catholique et ouvrier (ou indépendant), c'est-à-dire de participation aux expériences et aux systèmes culturels correspondants (colonnes), que sous celui des variables plus indicatrices des disponibilités économiques des individus que sont la possession d'un patrimoine et le niveau de revenus (lignes) (80). De toutes ces variations, les plus fortes sont celles enregistrées en fonction du niveau d'intégration religieuse, les plus faibles celles enregistrées en fonction du niveau de revenus. On peut dire d'une autre façon qu'une variable induit des variations du vote d'autant plus importantes qu'elle est plus significative de l'équipement symbolique global (et des investissements affectifs correspondants) que forme l'individu au cours de sa socialisation. De la sorte, même s'ils sont propriétaires de leur résidence ou de biens de rapports et titulaires de revenus moyens ou élevés, les détachés liés à la classe ouvrière votent beaucoup moins souvent à droite et plus souvent à gauche (communiste compris) que les catholiques pratiquants sans attache ouvrière, dépourvus de patrimoine et disposant de faibles revenus. A l'inversion de signe près, les mêmes relations apparaissent quand on utilise comme indicateur de classe le nombre d'attributs indépendants.

Le degré d'appartenance à des groupes caractérisés (selon nos hypothèses) par des sous-cultures spécifiques (catholicisme, classe ouvrière, classes indépendantes) se traduit donc par deux séries d'effets. Il est fortement associé à la possession ou non d'un patrimoine et, tout l'indique, à son degré de valorisation, de « centralité » et de priorités subjectives. Et, cette possession une fois acquise, il en module très largement la signification probable en termes politico-idéologiques. Cette dernière toutefois est loin d'être négligeable, comme le montre le vote à droite plus fréquent des possesseurs d'un patrimoine (toutes autres caractéristiques rendues constantes) et comme le suggérait déjà l'analyse de matériaux qualitatifs (81). Ce constat n'abolit nullement celui du rôle comparativement beaucoup plus déterminant du niveau d'intégration religieuse et du degré d'appartenance à une classe sociale.

\*

(79) Vote de droite : catholiques pratiquants réguliers, 4 + 5 attributs indépendants : 86 % (105); sans religion, 0 attribut indépendant : 10 % (423). Une personne « sans religion » très intégrée aux milieux indépendants a bien plus de chances de voter à gauche (61 %) et même communiste (19 %) qu'un catholique pratiquant régulier sans attache indépendante (21 % et 3 %).

(80) Nous avons obtenu des résultats très voisins en recourant à l'indicateur de diversifi-

cation patrimoniale mis au point par Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier (cf. notre communication, déjà citée, au congrès de Grenoble) et à notre propre indicateur de patrimoine de biens réels à usage domestique ou professionnel.

(81) D'une autre façon, nos résultats montrent l'impossibilité d'annuler, du moins en l'état des informations disponibles, l'« effet patrimoine » mis en évidence par Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier.

Ce que l'on retiendra peut-être d'abord, c'est la forte incidence des niveaux d'intégration religieuse et d'appartenance à une classe sociale sur la possession d'un patrimoine. Nous avons déjà relevé les effets de l'intégration religieuse non seulement sur les attitudes politiques, mais aussi sur celles relatives à la famille et à la sexualité. Les résultats présents confirment donc bien le rôle de la totalisation catholique dans la définition du code général des conduites légitimes, y compris dans certaines au moins de leurs dimensions économiques. De même, être fortement intégré au monde des indépendants ou à la classe ouvrière correspond à des différences profondes, non seulement professionnelles ou économiques, mais culturelles, qui se traduisent ici encore par des comportements et des valorisations significativement différents en matière de propriété patrimoniale. Ainsi se trouve à nouveau posée la question de l'importance des facteurs éthiques, ou idéologiques, dans la formation de tel ou tel type d'agent économique. De même, est-on conduit à se demander si, et dans quelle mesure, ces observations sont généralisables à d'autres dimensions de la conduite, par exemple aux stratégies de mobilité (et de « réussite ») sociales, où les investissements à opérer et les sacrifices à consentir ne sont pas forcément plus négligeables. Plus fondamentalement, ces résultats devraient inciter à la prudence dans le recours aux interprétations fondées sur un modèle univoque de l'individu rationnel. Pour le dire autrement, ils attirent l'attention sur le caractère réducteur de projections utilitaristes (qu'elles s'inspirent de La Rochefoucauld ou de Bentham) dont la valeur heuristique n'est pas douteuse, mais qui, non contrôlées, peuvent aisément se convertir en obstacles épistémologiques.

Voici en effet un ensemble de comportements (achat de sa résidence, ouverture et alimentation d'un compte d'épargne-logement, conservation ou acquisition de biens immobiliers de rapport, conservation ou constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières, etc.) où, en principe, le calcul rationnel est roi, même si nul règne n'est sans partage. Or ils varient (quoique à un moindre degré) en fonction des mêmes déterminants que le vote, comportement réputé par excellence idéologique (c'est-à-dire souvent présenté comme passionnel ou irrationnel). En fait, comme nous l'avons montré à propos du choix électoral, la plupart des individus pèsent le pour et le contre, raisonnent et même calculent : il n'est que de les écouter pour s'en convaincre. Mais ils le font à partir de perceptions du réel (et du possible) et de principes d'évaluation (affectivement très connotés, quelle que soit la tonalité plus ou moins intellectualisée du discours manifeste) qui peuvent profondément différer selon les sous-cultures dont ils relèvent en fonction de leurs groupes d'appartenance passés et actuels. On comprend mieux dès lors qu'à niveaux de disponibilités financières, d'études, etc. constants, les comportements patrimoniaux eux-mêmes soient significativement tributaires du niveau d'intégration religieuse et du degré d'appartenance à une classe sociale, c'est-à-dire d'orientations axiologiques, de sentiments, de systèmes d'évidences, bref de « rationalités » culturellement déterminées et affectivement valorisées qu'on trouve également à l'œuvre dans le choix électoral, même si c'est sur un autre registre. Il n'y a, après tout, ni plus ni moins d'affectivité ou d'irrationalité à « céder », plutôt que d'épargner, à la satisfaction immédiate du désir (telle la cigale) qu'à

mobiliser, plus encore que la fourmi, énergie et ressources au service de ce que d'aucuns appelleront « passion » d'accumuler. Autant dire que le raisonnable ou le déraisonnable ne se définissent qu'à partir de « visions du monde » (dont la synthèse religieuse, pour idéal-typique qu'elle soit, n'est évidemment pas le seul exemplaire), très inégalement structurées et explicites, dans lesquelles on persévère ou dont on se détache en vertu de mécanismes qui ne se réduisent pas, loin de là, au seul raisonnement logique.

On sera moins surpris dans ces conditions de voir vérifiée l'incidence majeure, sur le comportement électoral, des deux grandes variables religieuse et de classe, dont nous avons déjà montré le rôle. L'importance politico-idéologique de la dimension patrimoniale n'en demeure pas moins. Il se confirme, en particulier, que le patrimoine associé à une conception très typée de la famille, du travail, de la personne, de l'ordre social, des valeurs, de la destinée humaine, fait partie du noyau central de significations qui continue de caractériser le catholicisme dans sa définition très largement dominante, et se traduit pas un vote d'autant plus massivement orienté à droite qu'on est religieusement plus intégré. A l'autre pôle au contraire, quand détachement religieux et forte appartenance ouvrière coïncident, une moindre fréquence de la propriété d'un patrimoine et une moindre priorité accordée à sa possession s'accompagnent d'un vote beaucoup plus souvent favorable à la gauche, communiste, mais aussi non communiste. Plus généralement, le problème de la propriété (du moyen de production et d'échange tout comme d'autres avoirs patrimoniaux), si sensible aux classiques du siècle dernier, conserve, de nos jours encore, une place tout à fait considérable dans la détermination des attitudes et comportements politico-idéologiques des acteurs sociaux « ordinaires ». L'effet plus déterminant sur le vote de la variable religieuse et, à un moindre degré, de la variable de classe n'en est que plus saisissant.

Ce n'est pas seulement la probabilité de la possession d'un patrimoine, mais encore sa signification politique probable une fois acquise qui se trouvent ainsi dépendre des systèmes d'appartenance dont l'incidence majeure sur la structuration des représentations, sentiments et conduites politico-idéologiques est par là confirmée. Le choix politique est certes bien lié aux dimensions subjectivement les plus valorisées de l'existence personnelle (comme son association multiforme avec la possession patrimoniale le confirme). Mais il s'opère en fonction de considérations globales (voire principielles) très tributaires des systèmes de représentations, de sentiments et d'identifications dont la formation commence dès la première socialisation. De là aussi sa relative et inégale autonomie vis-à-vis d'attributs (revenu, patrimoine, position socio-professionnelle) dont l'importance subjective est généralement très grande, mais dont la signification vécue et le rôle plus ou moins central parmi les mobiles de la décision dépendent précisément de leur place dans ces systèmes interprétatifs et évaluatifs d'ensemble. Preuve en est que nos diverses variables entretiennent avec le vote une relation d'autant plus étroite (dans l'ordre croissant : revenu, patrimoine, degré d'appartenance de classe, niveau d'intégration religieuse) qu'elles sont plus directement indicatrices de ce type de totalisation symbolique.

Nous n'entendons pas, pour autant, ériger ces organisations symboliques en principe unique ou même ultime d'explication. Il nous semble certes impossible que l'analyse sociologique fasse l'économie de la prise en compte des dispositions conscientes et inconscientes des individus, donc des conditions socio-culturelles de leur formation. Mais cette démarche s'inscrit à son tour dans un ensemble plus vaste. Par exemple : nos résultats aident à comprendre pourquoi certains s'emparent, plutôt que d'autres, de telle possibilité d'accès à la possession de tel type de patrimoine, et quels en sont les corrélats idéologiques et politiques. Mais à eux seuls, il n'expliquent pas l'élévation quantitative et la diffusion plus large de ces mêmes possibilités d'accès dans les deux ou trois dernières décennies. Une telle évolution résulte d'une multiplicité de décisions individuelles et collectives, privées et publiques, dont les conditions techniques, économiques, juridiques et même politiques (rendre les Français propriétaires de la France n'est pas une intention récente), tout comme les effets d'interaction et d'agrégation, appellent des études spécifiques. Or, les organisations symboliques, telles qu'intériorisées par les individus en fonction de leurs groupes d'appartenance et des sous-cultures correspondantes, ne peuvent être pleinement comprises dans leur contenu et leur mouvement indépendamment des transformations de tous ordres (dont, mais bien sûr pas seulement, l'évolution de la possession et de l'« espérance » patrimoniales) (82) qui, affectant modes de vie, représentations et sensibilités, peuvent en renforcer ou/et ébranler la prégnance. C'est ainsi qu'il faudrait notamment expliquer la concomitance, paradoxale au vu de nos résultats, entre la diffusion de la propriété (surtout du logement) et la diminution du nombre de Français très intégrés au catholicisme. Enfin, répétons-le : ni le système de croyances, de représentations, de valeurs prévalant dans le catholicisme, ni les idéologies « classistes » ni les autres organisations symboliques ne tombent, si l'on ose écrire, du ciel. Nos résultats appellent seulement à référer toujours davantage l'analyse socio-historique de leur élaboration, de leur diffusion et de leurs transformations (ou, pour le dire autrement, de l'« offre » religieuse, politique et plus généralement symbolique) à l'étude des représentations et sentiments formés par les individus et des expériences vécues par eux dans leurs milieux de socialisation respectifs.

Ni les systèmes perceptifs et interprétatifs, affectivement valorisés, en fonction desquels les sujets sociaux décodent leur expérience, ni (ce qui n'est pas synonyme) les conséquences électorales qu'ils en tirent dans une conjoncture donnée, n'échappent bien évidemment au changement. L'analyse de ses facteurs et de ses modalités exclut toute approche unidimensionnelle des processus sociaux. Elle suppose notamment qu'on prenne en considération le rôle et le contenu des structures symboliques sous-jacentes aux comportements, notamment politiques, tout comme leur résistance et leur adaptabilité,

(82) Si les personnes âgées sont plus souvent bénéficiaires d'un héritage que les plus jeunes (effet d'âge), les plus jeunes (du fait de la diffusion de la propriété patrimoniale dans les dernières décennies) sont plus nombreuses à espérer hériter que ne l'étaient leurs parents

(effet de génération). Au total, en 1976, 33 % des personnes âgées de plus de 70 ans sont « concernées par l'héritage » (ont hérité + ont des espérances d'hériter) contre 57 % des moins de 30 ans. Cf. **Laffère (Anne)**, 1984, p. 458.



corollaires de leur intériorisation précoce, de leurs multiples occasions de renforcement et, sur un autre plan, de la durée historique au cours de laquelle elles ont été édifiées et transmises.

**Guy MICHELAT**

*Centre d'étude de la vie politique  
française contemporaine, CNRS-FNSP  
10, rue de la Chaise, 75007 Paris*

**Michel SIMON**

*Centre lillois d'études et de recherches  
sociologiques et économiques, CNRS  
Université de Lille I, B.P. 36  
59650 Villeneuve d'Ascq*

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boulard F., Rémy J.**, 1968. — « *Pratique religieuse urbaine et régions culturelles* », Editions Economie et Humanisme, Paris.
- Boy D., Michelat G.**, 1984. — « Les Français et les 'parasciences' », *La Recherche*, 161, p. 1560-1567.
- Braud P.**, 1978. — « Les élections législatives de mars 1978 en Bretagne », *Revue française de science politique*, 28(6), p. 1018-1038.
- Bréchon P., Denni B.**, 1982. — *Attitudes religieuses et politiques des catholiques pratiquants. Enquête par questionnaire dans huit assemblées dominicales grenobloises*, BDSP/Institut d'Etudes Politiques, Grenoble.
- , 1983. — « L'univers politique des catholiques pratiquants. Une enquête par questionnaire dans huit assemblées dominicales grenobloises », *Revue française de sociologie*, 24(3), p. 505-534.
- Capdevielle J., Dupoirier E.**, 1980. — « Classe(s) moyenne(s), propriété et politique », in : *Les classes moyennes et la politique : enjeu, stratégies et mobilisation*, Table ronde de l'Association Française de Science Politique.
- , 1981. — « L'effet patrimoine » in Capdevielle et alii, 1981.
- Capdevielle J., Dupoirier E., Grunberg G., Schweisguth E., Ysmal C.**, 1981. — *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Donegani J.M., Michelat G., Simon M.**, 1980. — *Représentations du champ social, attitudes politiques et changements socio-économiques*, Institut de sociologie de Lille-I, Centre d'étude de la vie politique française contemporaine, multigr.
- Glock C.I.**, 1961. — « Y a-t-il un réveil religieux aux Etats-Unis ? », *Archives de sociologie des religions*, 12, p. 35-52.
- Grunberg G., Schweisguth E.**, 1981. — « Profession et vote : la poussée de la gauche », in Capdevielle et alii, 1981, pp. 139-167.
- , 1983. — « Les couches moyennes salariées et le reflux de la gauche en France, 1981-1983 », Communication au groupe d'étude du comportement des classes moyennes dans les pays d'Europe méditerranéenne, Madrid.
- Isambert F.-A.**, 1956. — « Développement et dépassement de l'étude de la pratique chez Gabriel Le Bras », *Cahiers internationaux de sociologie*, 20, p. 149-169.
- Laffèrère A.**, 1984. — « Des parents aux enfants : aides, donations, héritage », *Données sociales*, INSEE, p. 456-461.
- Lavau G., Grunberg G., Mayer N.**, (sous la direction de), 1983. — *L'Univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.
- Le Bras H., Todd E.**, 1981. — *L'invention de la France*, Paris, Le livre de poche, (Pluriel).

- Linz J.**, 1979. — « Religion and politics in Spain : from conflict to consensus above cleavage », Conférence Internationale de Sociologie Religieuse, Venise.
- Maitre J.**, 1961. — « Les sondages sur les attitudes religieuses des Français », *Revue française de sociologie*, 2(1), p. 14-29.
- Mayer N.**, 1983a. — « L'ancrage à droite des petits commerçants et artisans indépendants » in Lavau *et alii*, 1983, p. 330-350.
- , 1983b. — *Les classes moyennes indépendantes dans la vie politique : le cas des petits commerçants français*, thèse de doctorat d'Etat de science politique, Institut d'études politiques, Paris, multigr.
- , 1984. — « Indépendance, salariat et vote », Congrès de l'Association française de science politique, Grenoble, 25-28 janvier.
- Michelat G., Simon M.**, 1971. — « Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral », *Revue française de sociologie*, 12(4), p. 485-527.
- , 1973. — « Catholiques déclarés et irreligieux communisants : vision du monde et perception du champ politique », *Archives de sciences sociales des religions*, 35, p. 57-111.
- , 1975. — « Catégories socio-professionnelles en milieu ouvrier et comportement politique », *Revue française de science politique*, (25)2, p. 291-316.
- , 1977. — *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Editions sociales.
- , 1982. — « Les 'sans réponse' aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps », *Année sociologique*, troisième série, vol. 32, p. 81-114.
- Milot J.P.**, 1984. — « Le patrimoine des ménages », *Données Sociales*, I.N.S.E.E., p. 220-225.
- Mitra S., Parodi J.L.**, 1984. — « Vingt tableaux à usage pédagogique en hommage aux spécialistes français de sociologie électorale », 2<sup>e</sup> Congrès National de l'Association Française de Science Politique, Grenoble.
- Patrimoine (Le) des Français, montant et répartition*, document du Centre d'Etude des Revenus et des Coûts, n° 49, Paris, La Documentation française, 1979.
- Percheron A.**, 1974. — *L'Univers politique des enfants*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- , 1977. — « Transmission des préférences idéologiques au sein de la famille », *Bulletin de la Société Française de Sociologie*, IV (9) p. 41-52.
- , 1982. — « Religious acculturation and political socialization », *West European Politics*, 5(2), p. 8-31.
- , 1984. — *La socialisation politique dans l'enfance et l'adolescence*, thèse de doctorat d'Etat de Science Politique, Institut d'études politiques, Paris, multigr.
- Percheron A., Bonnal F., Boy D., Déhan N., Grunberg G., Subileau F.**, 1978. — *Les 10-16 ans et la politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Schmitt K.**, 1984. — « Appartenance confessionnelle et comportement électoral en Allemagne », *Revue d'Allemagne*, 16(2), p. 177-210.
- Touraine A.**, 1969. — *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Médiations Denoël-Gonthier.
- Verret M.**, 1979. — *L'espace ouvrier*, Paris, Armand Collin, collection U.